

# LE MAG

N° 27  
MAI 2021  
JUILLET 2021

## CHENNEVIÈRES

ACTUALITÉS DE VOTRE VILLE  
[WWW.CHENNEVIÈRES.COM](http://WWW.CHENNEVIÈRES.COM)



### GRAND ANGLE : LE FUTUR VISAGE DU BOIS L'ABBÉ

p.24



**ACTUALITÉS**  
Les élections  
départementales  
et régionales  
p.5



**ACTUALITÉS**  
L'éco-pâturage  
p.23



**TEMPS LIBRE**  
Le calendrier des  
manifestations  
p.28

Chez A VOTRE ÉCOUTE  
vos aides auditives 100% santé  
avec reste à charge à 0€

A votre  
**écoute..**  
solutions auditives

**OBJECTIF :**  
Simplifier l'accès à des appareils auditifs

**PANIER 100% SANTÉ :**  
Créé par le Gouvernement avec des  
aides auditives de Classe 1 bénéficiant  
du Reste à charge 0€

 Alors prenez rendez-vous dès maintenant  
avec votre spécialiste A VOTRE ÉCOUTE



Guillaume CAILLOU  
Audioprothésiste  
diplômé d'état

NOGENT-SUR-MARNE  
01 41 95 23 74

LAGNY-SUR-MARNE  
01 64 30 02 38

PONTAULT-COMBAULT  
01 60 02 10 98

CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE  
01 45 90 22 80



Carla LUMBROSO  
Audioprothésiste  
diplômée d'état

[www.a-votre-ecoute.fr](http://www.a-votre-ecoute.fr)



**Solutions  
de financement**

**POUR TOUS  
LES PROJETS  
QUI COMPTENT  
POUR VOUS,  
vous pouvez  
compter sur nous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement  
avant de vous engager.

**Crédit  Mutuel**

Chennevières-sur-Marne

43 avenue du Général de Gaulle - 94430 Chennevières-sur-Marne  
Tél. : 01 56 87 13 13 - Courriel : 06169@creditmutuel.fr

[1] Après étude et sous réserve d'acceptation du dossier par la Casse de Crédit Mutuel. Après expiration du délai de rose à disposition des fonds et d'un délai de rétractation de 14 jours.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Casses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 3 400 331 000 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raftoyan, 67012 Strasbourg Cedex 3, RCS Strasbourg B 558 505 354 - N° ORIAS : 07 003 750. Banque régie par les articles L 511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin prochains.

Afin de respecter les règles qui s'appliquent à la communication en période pré-électorale (Article L. 52-1 du Code électoral), j'ai décidé de suspendre la publication de l'édito du Maire.



**Jean-Pierre Barnaud**  
**Maire de Chennevières-sur-Marne**  
**Vice-Président de la Métropole du Grand Paris**  
**Vice-Président de Grand Paris Sud Est Avenir**

# LE BUDGET 2021 : RENFORCER LES SERVICES ET POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS

**LORS DE LA SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2021, LE CONSEIL MUNICIPAL A APPROUVÉ LE BUDGET PRIMITIF DE 53 491 278**

**EUROS POUR L'ANNÉE 2021.** La section fonctionnement s'élève à 30 816 378 euros et la section investissement à 22 674 900 euros.

Malgré le contexte difficile, la Municipalité souhaite poursuivre son objectif de renforcement des services aux Canavérois et de financement d'un programme d'investissement ambitieux tout en maintenant ses efforts de gestion. (Voir *Lettre du Maire* n°19)

## Le fonctionnement

La section fonctionnement s'élève à 30 816 378 euros. Elles permettent aux services municipaux de fonctionner et assurer leurs missions au quotidien.

Les dépenses de fonctionnement comprennent également

- les charges à caractère général : fluides, fournitures, prestations de services, locations mobilières, assurances, entretien, frais de nettoyage...
- les charges de personnel avec notamment l'embauche d'agents pour la création d'une équipe propreté urbaine.
- les charges de gestion courante : participation aux frais de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers, subventions aux associations, au CCAS...

Les objectifs pour cette année sont de poursuivre les efforts de gestion engagés pour permettre l'autofinancement des investissements pour un montant de 1 390 000 euros.

Pour financer son fonctionnement, la Ville perçoit des recettes des produits des services (théâtre, services de loisirs, périscolaires et sociaux), des impôts et taxes, de la fiscalité directe et indirecte (droits de mutation, taxe publicité extérieure, consommation finale électricité), de dotations et subventions (la DGF en baisse, de l'État, de la CAF, du Département, de la Région, de la Métropole du Grand Paris).

## Les investissements

**La section investissement s'élève à 22 674 900 euros.**

Pour 2021, il s'agit de :

- La fin de la construction du groupe scolaire Germaine Tillion et l'équipement polyvalent (voir pages 20-21).
- La rénovation du théâtre Roger Lafaille (voir pages 20-21).
- La poursuite des travaux d'aménagement du parc du Fort de Champigny.

## LES TAUX D'IMPOSITION RESTENT STABLES

Le Conseil municipal a voté la non-augmentation des taux d'imposition et reste l'une des villes les moins imposées du département.

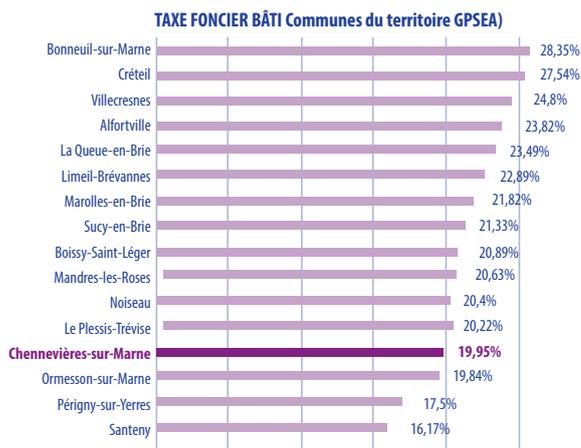
A compter de 2021, en raison de la réforme sur la taxe d'habitation, la ville ne perçoit plus le produit de cette taxe qui est remplacé par la part départementale de la taxe foncière dont le taux s'élève à 13,75 %. Ce taux doit donc être

additionné au taux communal de taxe foncière.

**Pour le foncier bâti, le taux s'élève ainsi à 33,70 % = 19,95 % taux communal + 1 % perçu pour le compte de GPSEA + 13,75 % taux départemental**

**Pour le foncier non bâti, le taux de la taxe est de 52,83 % = 47,23% taux communal + 3,64 % perçus pour le compte de GPSEA.**

### TAXE SUR LE FONCIER BÂTI 2021 POUR LES COMMUNES DU GPSEA



*A compter de 2023, la totalité des ménages sera exonérée de la taxe d'habitation. Seule la taxe foncière restera.*

- La réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux de rénovation de l'éclairage public : passage Chenard, rue de la Marne, avenues Albert, Georges, Raymond, Aristide Briand, Edmond, de Charolles, chemin du splendide panorama, rue d'Houin, sentier des Havardes.
- La rénovation du groupe scolaire du Moulin à Vent et des travaux dans les bâtiments scolaires...

Les recettes en section investissement proviennent de :

- l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement
- le remboursement du FCTVA correspondant aux dépenses d'investissement de 2019, soit environ 1 100 000 €
- la taxe d'aménagement
- l'emprunt à la suite des renégociations.

Démocratie

# LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



## LES 20 ET 27 JUIN AURONT LIEU LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES.

Mais, à quoi servent ces élections ? Pour qui vote-t-on ? Quelles sont les compétences du département et de la région ?

**QUI PEUT VOTER ?** Pour voter aux élections départementales et régionales il faut être de nationalité française, être âgé de 18 ans révolus, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales vous avez jusqu'au **vendredi 14 mai** au plus tard pour faire votre demande d'inscription, directement en Mairie ou par courrier au service élections ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

## Élections départementales

### Pour qui vote-t-on ?

Pour les conseillers départementaux. Le Val-de-Marne compte 25 cantons, représentés par 50 conseillères et conseillers départementaux élus au suffrage universel pour six ans. Ensemble, ils composent le Conseil départemental, avec à sa tête le Président du Conseil départemental, aidé de 15 vice-présidents.

### Quel est le mode de scrutin ?

C'est un scrutin binominal à deux tours. Chaque canton élit un binôme composé d'un homme et d'une femme.

### À quel canton appartient la Ville de Chennevières ?

Chennevières appartient au canton Champigny-sur-Marne 2 qui regroupe l'intégralité de la commune de Chennevières et une partie de la Ville de Champigny.

### Quelles sont les compétences du département ?

La solidarité, l'action sociale et la santé (allocations individuelles de solidarité, protection de

l'enfance, petite enfance, personnes âgées, handicap...), l'éducation (construction, entretien et équipement des collèges), la culture (bibliothèques départementales de prêt, archives et musées départementaux), le sport et l'aménagement du territoire (protection des espaces naturels, service départemental d'incendie et de secours, réseau routier départemental...).

## Élections régionales

### Pour qui vote-t-on ?

Pour les conseillers régionaux. Le Conseil régional de la Région Ile-de-France est composé de 209 conseillers régionaux.

### Quel est le mode de scrutin ?

Il s'agit un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. La liste arrivée en tête obtient un quart des sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus par la prime majoritaire. Elle est ainsi quasiment assurée de détenir la majorité au sein du Conseil régional.

### Quelles sont les compétences des régions ?

La formation professionnelle, l'apprentissage et l'alternance, l'éducation (construction, entretien et fonctionnement des lycées et des établissements d'enseignement agricole), le développement économique (aides pour la création ou l'extension d'activités écono-

miques ou des entreprises en difficulté...), l'aménagement du territoire et l'environnement (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires...) et les transports (Trains Express Régionaux, voirie...).

## Vous ne pourrez pas vous rendre dans un bureau de vote ? Faites une procuration !

Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration en choisissant une personne pour voter à sa place :

- **Procédure papier** : l'électeur doit se présenter en personne, avec une pièce d'identité, dans un commissariat, une gendarmerie ou dans un tribunal (dépendant de son domicile ou de son lieu de travail).
- **Procédure dématérialisée** : depuis le 6 avril, l'électeur peut saisir en ligne sa demande de procuration : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr) puis se rendre dans n'importe quel commissariat ou gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité. La validation entraîne la transmission instantanée du dossier à la commune d'inscription de l'électeur.

Une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'au jour du vote mais, idéalement faites la démarche le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration.

## LES DISPOSITIONS COVID



Rassurez-vous : la Ville va prendre en compte toutes les mesures, modalités liées à la Covid-19 qui seront décidées par le Gouvernement (et non communiquées à l'heure où nous bouclons ce magazine) : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique dans les bureaux, distanciation physique, possibilité pour les mandataires de détenir jusqu'à deux procurations... Toutes les précautions nécessaires et obligatoires seront prises pour que ces scrutins se déroulent dans les meilleures conditions pour les électeurs et pour le personnel présent !

# VACCINATION ET CONFINEMENT

**LUNDI 3 MAI, LE TROISIÈME DÉCONFINEMENT A DÉBUTÉ ET PAR ÉTAPES.** Dès le lundi 26 avril, les enfants des crèches ont retrouvé leurs assistantes maternelles. Les élèves des écoles maternelles et primaires ont retrouvé les bancs de l'école mais suivant un protocole sanitaire très strict (classe fermée si un cas positif). Les interdictions de déplacement sont levées. La priorité du Gouvernement est d'intensifier la vaccination. La Municipalité se mobilise dans ce sens.

## La vaccination

22 centres de vaccination ont été ouverts en début d'année dans le Val-de-Marne. Les Canavérois ont rencontré des difficultés à prendre des rendez-vous dans les centres à proximité : Champigny et Sucy-en-Brie. La Municipalité a obtenu des créneaux pour permettre aux seniors de se faire vacciner. Le CCAS a d'abord recensé les seniors, notamment inscrits au registre des personnes fragiles isolées puis ceux qui se sont manifestés auprès de la Mairie. Ensuite, le service a organisé des navettes pour les transporter vers les centres de Champigny et Sucy-en-Brie. Aujourd'hui encore, les personnes éligibles qui veulent se faire vacciner peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale.

Chennevières a posé sa candidature auprès de la Préfecture et de l'Agence Régionale de Santé pour installer un centre de vaccination sur la commune mais n'a pas obtenu de réponse favorable à ce jour.

La Ville a prêté main forte au centre de dépistage de Champigny situé au gymnase Tabanelli en mettant des agents de la ville et des professionnels de santé à disposition pour assurer l'accueil du public et dans la prise de rendez-vous.

En fonction de l'évolution du calendrier vaccinal et des critères d'éligibilité, notamment des personnels prioritaires, la Municipalité a pu faire vacciner ses agents.

La Ville va renforcer la prévention au sein de votre territoire et faciliter l'accès au dépistage. En mars, une opération de dépistage par test antigénique a déjà eu lieu au Bois l'Abbé et en centre-ville.



## Le troisième confinement

Durant ce troisième confinement, les services municipaux sont restés ouverts. Ils ont adapté leurs activités aux restrictions en limitant leurs actions à certains publics. Certaines ont dû être annulées.

Les centres de loisirs ont accueilli les enfants des personnels prioritaires à Rousseau et au Moulin à Vent et pour les plus jeunes au multi accueil Jean Deplus. L'Ecole Municipale de Football a maintenu son stage en adaptant les activités en extérieurs. Le Point Rencontre Information Jeunesse a reçu les jeunes. La médiathèque a assuré l'emprunt et le retour d'ouvrages.

Les activités reprendront progressivement en fonction du calendrier de déconfinement dévoilé le 29 avril. Les informations seront précisées sur le site Internet de la Ville [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com).

## SOPHIE THIBAUT : NOUVELLE PRÉFÈTE

Sophie Thibault est devenue la nouvelle préfète du Val-de-Marne le 1<sup>er</sup> mars dernier. Il s'agit de la première préfète du Val-de-Marne.

La gestion de la crise sanitaire, ses conséquences économiques et sociales et l'application de la loi SRU pour développer le logement social dans toutes les villes sont ses priorités.

Native de Poitiers, diplômée de Sciences Po et de l'ENA (Promotion «Marc Bloch»), elle occupait depuis 2016 le poste de conseillère maîtresse à la

Cour des comptes. Elle a auparavant évolué dans plusieurs préfetures : Allier, Haute-Normandie et préfète de Corrèze de 2011 à 2013. Elle a également travaillé en tant que conseillère dans des ministères, notamment de l'économie, des finances et de l'industrie et de l'Intérieur comme secrétaire générale adjointe, directrice de la modernisation et de l'action territoriale. Elle a succédé à Raymond Le Deun, parti en retraite.



COVID 19

# LA DIFFICILE GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

**APRÈS TROIS SEMAINES D'ABSENCE, LES ENFANTS ONT FAIT LEUR RETOUR DANS LES ÉCOLES CANAVÉROISES LUNDI 26 AVRIL DERNIER.** Ce 3<sup>e</sup> confinement a principalement mobilisé le service Education Enfance. Depuis le début de la crise sanitaire, la direction et les équipes agissent avec réactivité, souplesse, adaptabilité et rigueur.

« **D**epuis le premier confinement, il y a 14 mois, les équipes du service Education Enfance – direction, agents administratif, référents, animateurs, ATSEM – ont été mises à rude épreuve en raison des mesures gouvernementales et des protocoles successifs. » constate Anne-Marie Vialatoux, Maire Adjoint en charge de l'Education.

**Le 12 mars 2020**, pour lutter contre la COVID 19, le président de la République annonçait la fermeture des établissements scolaires à compter du 16 mars. La Ville a dû s'organiser dans l'urgence mais sans consignes très précises et immédiates. La priorité a été l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Il a fallu identifier les familles, mobiliser du personnel volontaire, organiser les locaux dans les écoles Maurice Rousseau et Jacques Doré. 25 enfants ont été accueillis en semaine et 5 le week-end. Pour assurer le suivi éducatif, la Ville a apporté son soutien matériel aux enseignants en mettant à disposition photocopieurs et accès au wifi. Et pour maintenir une continuité pédagogique entre les temps scolaires et périscolaires, les animateurs ont proposé des activités en lien avec les apprentissages.

L'urgence était également de répondre aux interrogations des familles. Pour ce faire, le service a mis en place un accueil et une astreinte téléphonique 7 jours sur 7.

**A partir du 11 mai**, les écoles ont rouvert progressivement avec un protocole sanitaire très strict qui perdure toujours : lavage des mains très fréquent ou gel hydroalcoolique, distanciation physique, sens de circulation dans les couloirs, marquages au sol devant les écoles, aération des locaux, désinfection régulière des points contacts, empêcher les brassages entre les groupes d'élèves. Tous ces dispositifs ont été présentés sur le terrain aux représentants des parents d'élèves.



Distribution de masques de catégorie 1 en mars dernier.

## LES MOTS CLÉS

**Réactivité :** des équipes pour mettre en place les différents protocoles

**Solidarité :** entre les services, les agents

**Sens du service public :** des agents pour assurer une continuité du service

**Collaboration :** entre les différents acteurs de la crise, à toute heure.

Les protocoles se sont ensuite poursuivis, allégés, resserrés, mais jamais suspendus... un travail stressant doublé d'affect et très chronophage pour tous les acteurs. Afin de permettre à chacun d'assurer ses missions dans les meilleures conditions, une collaboration très étroite et quotidienne ainsi qu'une solidarité se sont installées entre les services municipaux, le service scolaire, les directions d'école et l'Education nationale, la DDCS, les prestataires de service comme la restauration scolaire ou les entreprises de nettoyage qui eux aussi ont dû s'adapter à cette situation inédite. Une coopération s'est aussi instaurée dans la gestion des cas contacts avec un tracing



Accueil des enfants de personnel prioritaire en mars 2020.

mutuel avec l'ARS, l'Education nationale et la Ville qui se charge d'entrer en contact avec les familles pour les guider dans les démarches.

**Après le confinement du mois d'octobre**, le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves de plus de 6 ans à l'école. La Ville en a distribué 2 par enfant. Une distribution supplémentaire a été effectuée en mars avec des masques de catégorie 1, plus résistants aux variants.

**Enfin le confinement de ce mois d'avril** a été organisé rapidement par le service qui, fort de son expérience, a pu anticiper.

« Je tiens à saluer la réactivité, la souplesse, l'investissement des équipes et leur rigueur pour répondre aux demandes et respecter les protocoles. Elles ont dû s'adapter à chaque fois et de façon rapide. Je les remercie pour leur sens du service public et leur disponibilité auprès des enfants de Chennevières » conclut Anne-Marie Vialatoux.

# Pour rester informé, restez connecté !

- ▶ [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)
- ▶  [villedechennevieres.com](http://villedechennevieres.com)
- ▶  [villedechennevieres.com](http://villedechennevieres.com)
- ▶  [Chennevieres\\_94](https://twitter.com/Chennevieres_94)
- ▶ la newsletter



Jeunesse

# DES ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR LA JEUNESSE

**LE SERVICE JEUNESSE, VIA LE CLUB NOÉ ET LE PRIJ, PROPOSE DES ACTIVITÉS LUDIQUES AUX JEUNES.** Mais l'équipe organise également des actions, des rencontres, des débats pour sensibiliser les adolescents au monde qui les entoure, à des thématiques quotidiennes qui les concernent pour les éveiller, les questionner.



## Des formations aux premiers secours pour les jeunes

Le service jeunesse organise des formations PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1) en partenariat avec la Croix Rouge. La première a eu lieu le 10 avril dernier au préfabriqué de l'Hôtel de Ville avec des jeunes du PRIJ.

**D'autres formations auront lieu au mois de juin. Les dates seront communiquées sur le site de la Ville [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com) et sur Facebook @villechennevieres, si vous souhaitez vous inscrire.**

## LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Le service jeunesse sera mobilisé durant *Chennevieres bouge l'été*, avec le service Education enfance et l'École Municipale de Football, si les conditions sanitaires le permettent.

**Vous retrouverez toutes les informations sur les animations de l'été sur les différents supports de la Ville : page Facebook, site internet, twitter et instagram !**

 @villechennevieres  
 @chennevieres\_94  
 @villedechennevieres

### ➔ CONTACTS

**Service jeunesse : Club Noé et PRIJ**  
 1, rue Clément Ader  
 01 45 93 90 15

## CLEAN TA COLLINE

Les jeunes du Club Noé continuent de se mobiliser pour garder les rues et espaces verts de Chennevières propres ! Après s'être rendus dans le quartier du Bois l'abbé, aux Hauts de Chennevières / les Bordes, en centre-ville et dans le quartier du Fort, ils se rendront au Moulin le 26 mai, au Château des Rêts le 2 juin et aux Bords de Marne le 23 juin. À ce jour, ils ont déjà ramassé 28 kilos de déchets.

## Interventions et débats

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, Emilie Anese du centre national d'information des droits des femmes et de la famille (CIDFF) est venue discuter des questions d'égalité hommes / femmes et de la place des femmes dans la société.



Le 24 mars dernier, les jeunes du Club Noé ont assisté à la projection de *La voie de la justice*. Ce film retrace le combat historique d'un jeune avocat américain qui défend un homme noir accusé, à tort, d'avoir tué une jeune fille blanche et condamné à mort. Les adolescents ont ensuite pu échanger avec Maître Pires, responsable de la maison de la justice et du droit de Champigny.



# NOUVELLE GESTION POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

**LA VILLE PROPOSE DES ACCUEILS POUR LES JEUNES ENFANTS**, soit en régie (80 places), soit par délégation (60 places). Afin de répondre au mieux aux nombreuses demandes de places des parents, elle a mené une étude qui la conduit à faire appel à un prestataire pour proposer des réponses plus adaptées et atteindre ses objectifs : accueillir plus de petits Canavérois et étendre les horaires d'accueil.

**L**a petite enfance est une compétence communale facultative. Actuellement, la Ville gère :

- 2 multi-accueils : la Coccinelle et Jean De Plus : 20 places chacun
- 1 crèche familiale : 40 places
- la crèche des Petits Meuniers (60 places), actuellement exploitée dans le cadre d'une délégation de service public par la société People and Baby
- le Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)
- le Relais Assistants Maternels (RAM).

La Municipalité a engagé une réflexion sur le mode de gestion le plus opportun à mettre en place concernant ses Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE). Une Assistance à Maîtrise d'ouvrage a été choisie afin de conseiller et accompagner la collectivité. Il ressort que le mode de gestion le plus adapté est la concession de service. La Commune va déléguer l'exploitation et la gestion de ses EAJE à une entreprise privée au nom de la Ville. Le concessionnaire pourra financer certains

travaux et achats grâce aux recettes perçues. S'il l'accepte, le personnel communal sera repris par le prestataire.

Cette gestion permettrait à la Ville de proposer une offre d'accueil accessible et diversifiée respectant les besoins et les choix éducatifs des parents et les besoins des enfants.

## État des lieux

Le taux de couverture global pour l'accueil petite enfance est de 44,46% sur la commune, inférieur aux taux départemental et national.

Le taux d'occupation des crèches en régie est inférieur à celui de la crèche des Petits Meuniers, gérée par une société privée et à celui des crèches de même taille au niveau national. Ce qui induit un reste à charge élevé pour la collectivité.

De plus, il est constaté un réel besoin en accueil occasionnel qui actuellement est peu proposé par les structures de la Ville.

Une augmentation du taux d'occupation de 10% permettrait d'accueillir 5 familles

à temps complet et/ou 10 à temps partiel. Lors de la séance du 19 février, le Conseil municipal a approuvé le principe de concession de service pour la gestion et l'exploitation des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants. La procédure est lancée. L'application devrait prendre effet à la rentrée de septembre.

## JOB DATING PARENTS – ASSISTANT MATERNEL



Parents, vous êtes à la recherche d'une garde pour votre (futur) enfant ? Assistant maternel indépendant, vous avez des places disponibles ? Venez vous rencontrer lors du deuxième job dating organisé par le Relais Assistants Maternels, le **samedi 12 juin** à 10 h au centre Jean Moulin.

**Sur inscription.**

**Renseignements et inscriptions au 06 64 64 49 20.**

*Le job dating sera organisé dans le respect de la réglementation sanitaire en vigueur. Pourra être modifié ou annulé en fonction des conditions sanitaires*



## LE LAEP

Le Lieu Accueil Enfant Parent est un lieu de rencontre, d'échanges, de partage pour les parents d'enfants de 0 à 4 ans. L'accueil est anonyme et gratuit

**Les lundis 10 et 17 mai, 7, 14 et 21 juin**

De 9 h à 11 h 30, sans inscription  
La Bergamote, 15 rue Rabelais



Le CCAS vous informe

CCAS – Pôle social : 45, rue Aristide Briand – 01 75 65 10 51

Activités sous réserve de la réglementation sanitaire en vigueur. Peuvent être annulées ou modifiées.

# L'ÉPICERIE SOLIDAIRE : UNE AIDE FACE AUX DIFFICULTÉS

**EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE A AUGMENTÉ.** L'épicerie ouvre donc ses portes deux fois par semaine. Elle apporte une aide principalement alimentaire à un public en difficulté ainsi qu'un accompagnement personnalisé. Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale.

## Permanence Adil

Les juristes de l'ADIL 94 vous offrent un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement. Vous pouvez rencontrer un juriste de l'ADIL sur rendez-vous au CCAS de Chennevières, le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois de 9 h à 12 h. Les prochaines séances se tiendront les mardis 2 juin, 6 juillet.

## Sorties culturelles

**Mercredi 21 juillet** : le Jardin des plantes.

**Samedi 21 août** : le zoo de Beauval. Explorez le monde à la rencontre de 800 espèces extraordinaires...

**Août** : journée à la mer



**A**vant mars 2020, début de la crise liée à la COVID-19, 111 personnes bénéficiaient du soutien de l'épicerie sociale et solidaire, principalement des enfants et des adultes, des familles monoparentales et des personnes seules.

Avec la crise sanitaire, le nombre de bénéficiaires a augmenté passant à 170 en mars 2021. Il s'agit principalement d'adultes et d'enfants. La composition familiale a

évolué avec toujours des familles monoparentales mais plus de couples avec enfants.

Pour mieux accueillir ces personnes, l'épicerie solidaire ouvre donc ses portes les **mardis et jeudis de 13 h 30 à 17 h.**

## Sa mission

L'épicerie solidaire est un outil complémentaire aux dispositifs existants pour répondre aux difficultés économiques rencontrées par certaines familles et répondant à des besoins ponctuels. Elle apporte une aide principalement alimentaire et met à disposition des produits variés, moyennant une faible participation financière. C'est aussi un lieu d'échanges et de convivialité.

Le « coup de pouce » financier permet de financer un projet personnel : rembourser une facture, remplacer un appareil ménager défaillant, etc...

Pour y accéder, l'utilisateur doit résider sur la commune, avoir établi une demande d'accès auprès du CCAS ou auprès du travailleur social.

## PLAN CANICULE : PENSEZ À VOUS INSCRIRE !

Le CCAS de Chennevières invite les personnes fragilisées à s'inscrire sur le registre nominatif « Plan canicule ». Sont concernées les personnes âgées et les personnes en situation de handicap vulnérables. L'inscription doit être effectuée par la personne elle-même ou par un proche, par e-mail, courrier, ou téléphone. En période de canicule, les agents du CCAS prennent des nouvelles quotidiennement des personnes inscrites pour s'assurer de leur bien-être.

**Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la ville : [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)**

Le premier échelon du Plan national canicule (PNC), le dispositif annuel de « veille saisonnière », sera activé le 1er juin et le restera jusqu'au 15 septembre. Il compte quatre niveaux : la veille saisonnière (niveau 1), l'avertissement chaleur

(niveau 2), l'alerte canicule (niveau 3) activée par le Préfet lorsque les températures sont de 20°C la nuit et atteignent 34°C la journée, pendant 3 jours consécutifs, et la mobilisation maximale (niveau 4).



## GESTES DE PRÉVENTION

En cas de forte chaleur, vous pouvez suivre ces quelques règles :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (environ entre 11h et 21h).
- Buvez régulièrement sans attendre d'avoir soif.
- Limiter l'augmentation de température de l'habitation (fermer fenêtres et volets le jour, aérer la nuit) ;
- Pour les personnes âgées qui ont tendance à transpirer très peu (contrairement aux adultes et aux enfants), il faut humidifier plusieurs fois par jour la peau avec un linge humide ou un brumisateuseur.
- Ne pas hésiter à demander conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

# LE PROGRAMME DES ACTIVITÉS

En raison de la crise sanitaire, et du dernier confinement, le Centre municipal la Colline a dû suspendre plusieurs de ces activités.

**Si les conditions sanitaires le permettent, voici les prochains rendez-vous :**



## Ateliers ludothèque

Tous les mercredis, participez à nos ateliers jeux  
De 10 h à 12 h : pour les adultes  
De 14 h à 17 h : pour les enfants

## Ateliers théâtre

Les mercredis de 10 h à 12 h pour les élèves du CE2 au CM2

Les mercredis de 16 h 30 à 18 h pour les collégiens

## Cours de français (ASL)

Vous souhaitez apprendre le français ? Différents niveaux de cours pour adultes sont organisés tous les jours selon les niveaux (sauf vacances scolaires) - Sur inscription uniquement :

- Atelier de Savoir Socio-Linguistique
- Alphabétisation
- Français Langue Etrangère

## Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Pour les élèves en difficulté des écoles du quartier du Bois l'Abbé. **Du lundi au vendredi** (sauf mercredi et vacances scolaires) Sur inscription uniquement.

## Repas partagés

Venez préparer et partager un moment de convivialité

**Mercredis 26 mai et 30 juin** (si les mesures sanitaires le permettent)



## Atelier Vie Quotidienne

Thématique : budget et alimentation

**Mardi 1<sup>er</sup> juin** à 14 h à l'épicerie solidaire (rue Rabelais)

## Sortie famille

**Mercredi 21 juillet** : jardins des plantes et musée d'histoire naturelle - Avec CCAS (si les mesures sanitaires le permettent)

Dans le cadre de *Chennevières bouge l'été*, le Centre municipal La Colline vous proposera des animations du 12 juillet au 13 août. Le programme sera communiqué avant l'été !

## Les ateliers emploi

- Ateliers PI skills : comment valoriser ses compétences ! – **Mardi 11 mai et mardi 8 juin de 9 h à 12 h.**
- Ateliers emploi – **Les mardis de 9 h à 12 h et mercredis de 14 h à 16 h.**

## ➔ CONTACT

**Centre municipal La Colline**  
13 rue Rabelais  
01 45 94 27 99

Centre Municipal La Colline

# SANTÉ : CONSULTATIONS ET SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Le Centre Municipal La Colline vous propose de rencontrer, gratuitement, des psychologues.

## ENTRETIEN AVEC FATIMA GAOUA ET ANTOINE BEZIAT.

**F**atima Gaoua et Antoine Beziat sont psychologues cliniciens. Forts de leurs années d'expérience, ils reçoivent, au Centre Municipal la Colline, gratuitement, des patients pour des consultations. Ces rendez-vous sont accessibles à tous les Canavérois : « On s'adresse aussi bien aux enfants, qu'aux adolescents et aux adultes. Il n'y a pas de restrictions d'âge. Quand les enfants sont très jeunes, ils sont vus avec les parents », précise Fatima. Elle propose également de la guidance parentale, « cela permet d'ajuster la relation entre l'enfant et ses parents et de donner quelques repères éducatifs ». Difficultés scolaires, déscolarisation ou tout simplement difficultés d'apprentissage, un suivi psychologique peut permettre à l'enfant de se focaliser, le temps de la consultation, sur lui et d'être accompagné pour travailler sur ces différentes problématiques. Ils reçoivent également des victimes de harcèlement scolaire, de violences ou de violences conjugales.

Avec le premier confinement, Fatima et Antoine ont vu le nombre de demandes augmenter : « Pendant le premier confinement, il y a eu pas mal de demandes. Après, elles n'ont pas forcément toutes été suivies. Je pense qu'il y a eu un vrai effet de soulagement chez les gens quand le premier confinement s'est terminé. Cela n'empêche pas que cette demande existe. Je pense qu'il y a beaucoup de gens qui n'osent pas aussi. » Comme l'explique Antoine, aller voir un psychologue peut faire peur : « La vraie difficulté à aller voir un psy est très personnelle. Ça fait peur. On a le fantasme de quelqu'un à qui on va raconter toute notre vie et qui verra un peu dans notre tête ce qu'il y a... Alors que ce n'est pas le cas dans les faits. »



Fatima précise : « Parler à un psy c'est aussi se parler à soi-même à voix haute. À partir du moment où vous parlez à un psy, vous prenez la mesure des difficultés que vous pouvez avoir. Verbaliser pousse à affronter les difficultés. » Reconnaître et affronter les difficultés constitue la première étape qui va permettre, ensuite, d'avancer. Pour Fatima et Antoine il est essentiel de prendre le temps pour que les patients aillent mieux. C'est pour cette

raison qu'ils proposent au Centre Municipal la Colline un véritable suivi psychologique adapté à chaque patient.

### Consultations et suivi psychologique

Les lundis, mercredis et vendredis (matin)  
De 9 h à 12 h puis de 14 h à 18 h.

### Sur rendez-vous uniquement.

**Centre Municipal La Colline**  
**13 rue Rabelais**

## LES RDV SANTÉ

- **Permanences Nutrition Santé.** Vous souffrez de diabète, de surpoids, de cholestérol ou vous souhaitez équilibrer votre alimentation? Rencontrez la diététicienne. Les séances sont gratuites et anonymes. Les prochaines dates sont : **mercredis 9 juin et 7 juillet** de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- **Séances vaccination** : sont gratuites et anonymes, sans rendez-vous. Munissez-vous de votre carnet de santé et de la carte vitale. Attention, aucune vaccination contre la COVID 19 n'est effectuée pendant ces séances. Prochaines séances : **les mercredis 12 mai, 16 juin et 7 juillet.**
- **Permanences CIDFF** – Tous les vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Sur rendez-vous au 01 45 94 27 99 ou 06 78 78 19 74



# COMPOSITION DES COMITÉS DE QUARTIER

**JEUDI 11 MARS, LA COMPOSITION DES COMITÉS DE QUARTIER A ÉTÉ EFFECTUÉE PAR MAÎTRE MUTEREL, HUISSIER DE JUSTICE.** Pour les quartiers ayant enregistré moins de 15 candidatures, tous les volontaires sont membres titulaires du Comité de quartier.

Pour les quartiers ayant enregistré plus de 15 candidatures, un tirage au sort a été effectué pour désigner les titulaires et les suppléants.

Voici la liste des membres titulaires :



## Comité de quartier du BELVÉDÈRE

ANGEL Richard  
BEAUCHARD Géraldine  
DELZORS Jean-Marc  
DYPRE Bruno  
FREDON Olivier  
FREDON Magalie  
PEDRO Philippe  
POIRIER Michel  
ROUSERÉ SYLVIE  
SAINT MARTIN Laurent

## Comité de quartier du BOIS L'ABBÉ

BASLE Irène  
BOURKEB Noria  
GASMI Saida  
REYNIER Thomas  
SIGNORET Christophe  
DA VEIGA DOS SANTOS Maria  
TAKORE Nahi  
BERTRAND Martine  
ELHADJ Cissé  
ARHARBI Ali  
ROUSSEL Chafika  
PERIGAULT Christiane  
BETHEGNIES Siham  
TIEHI Julien-Ey Gatien  
DE LA FUENTE Elisa

## Comité de quartier des BORDS ET HAUTS-DE-CHENNEVIÈRES

BASTIEN Guy  
BENSAAD Djahida  
CHABRAND Claire  
DALLET Marie-Anne  
GASTON Philippe  
GRANDJEAN Maurice  
LEOCADIE Frédérique  
MAJCHRZYK Raphaël  
NDOUNDA Annie-Valérie  
OGBI Hassina  
POMAREL Nicole  
ROUX Jean-Claude  
TEPELOS Christiane

## Comité de quartier du MOULIN

BARANDON Liliane  
CORBEAU Chantal  
DURRENBACH Daniel  
GEOFFROY Sophie  
GREGIS Monique  
MORARD Jean-Pierre  
NDONG Madeleine  
NICOLAS Ghislaine  
PAUGET Françoise  
SCOTTO Guylaine  
STEPANEK Martine

## Comité de quartier du CENTRE VILLE – MON IDÉE – LE FORT

GARIBO Nathalie  
TOURNEUX Evelyne  
FORTIN Anne-Sophie  
BANCEL Fabienne  
M'HIDI Hasni  
SMADJA Valentine  
BOUVIER Jean-Claude  
FABRE Valérie  
PEPIN Philippe  
MASSO Guy  
HIDEQ Frédéric  
SMADJA Nathalie  
BERNADET Christine  
NABIZADA Nahjia  
MALECKI Vincent

## Comité de quartier des BORDS DE MARNE

LEQUESNE Paulette  
YAZID Kahina  
BOIRET Pascal  
CAMMAS Thomas  
PARREIRA Peggy  
ASSOUS Laurence  
GERBAULET Alain  
MILLAC Angélique  
PARENTI Hervé  
MATUSZEK Laurence  
BOUKOBZA Didier  
COICADAN Pierre  
CHEVALLET Pierre  
TOUMI Ghozali  
DULOQUIN Philippe  
Michel Gabriel

## Comité de quartier des COTEAUX

SAUTREUIL Jean-Pierre  
BINAGHI Fabiola  
MALET Kenza  
MAILLET Christophe  
GUBLIN Aurélie  
FOTOSO Vassilia  
NABRIN Chantal  
LE MERCIER Emilie  
JOUANNO Franck  
PIEMONTESE Stéphanie  
MEDJANI Dorra  
SOUËTRE Héléne  
RIBEIRO Jorge  
ERRARD Michel  
BERARDIER Anita

## Comité de quartier PARIS CHENNEVIÈRES

CHOURRE Karine  
CAMILOTTO Aldo  
BOUE Stéffanie  
DOS SANTOS Antonio  
GONCALVES Nelson  
BOUTTEFEUX Sylvie  
LOUAIL Damien  
BOULANT Gilbert  
BETAILLE Guy  
DION Michèle  
CASPAR Bernard  
GUILMOTO François  
JUILLET Julien  
BAPTISTA Serge  
BOISSEAU Bernard



Retrouvez l'ensemble des résultats et la vidéo du tirage au sort sur le site de la Ville : [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)

Sécurité

# LA VIDÉO EN SUPPORT AUX MISSIONS DE LA POLICE MUNICIPALE



## LA POLICE MUNICIPALE DE CHENNEVIÈRES DISPOSE D'UN OUTIL PRÉCIEUX POUR L'AIDER DANS SES MISSIONS DE SÉCURITÉ : LA VIDÉO.

Caméras de vidéoprotection, caméras nomades et depuis le début du mois de mars, caméras-piétons pour leurs interventions sur la voie publique. Un dispositif qui permet à la Police municipale d'être plus réactive.

Les policiers municipaux sont désormais équipés de caméras-piétons qui servent sur la voie publique en cas d'incidents. Au cours de leurs missions, les agents de la Police municipale peuvent procéder en tous lieux, y compris des lieux privés, à un enregistrement audiovisuel de leurs interventions lorsque se produit (ou est susceptible de se produire) un incident. Cet enregistrement n'est pas permanent et a pour finalités :

- la prévention des incidents au cours des interventions,
- le constat des infractions,
- la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves.

Les personnes filmées doivent être informées du déclenchement de l'enregistrement, sauf si les circonstances y font obstacle. Les agents porteurs de la caméra ne peuvent avoir accès aux enregistrements. Ceux-ci sont transférés sur un support informatique sécurisé dès leur retour au service. Seul le Chef de service de la PM ou son adjointe sont habilités à visionner les faits, ainsi que les officiers de police judiciaire. Sauf s'ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, les enregistrements sont effacés au bout de six mois. L'équipement des fonctionnaires en caméras fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation, demandé par le Maire.

### Les yeux de la Police

Chennevières a reçu en juin 2012 l'autorisation d'installer des caméras de vidéo protection sur la commune. Le Maire en tant qu'autorité publique exerçant un pouvoir de police judiciaire et administrative a compétence pour installer un système de vidéo protection dans les établissements ou lieux ouverts au public appartenant à la commune ainsi que sur la voie publique, à différentes fins :

- protection des bâtiments et installations publics et surveillance de leurs abords
- régulation du trafic routier et constatation des infractions aux règles de la circulation ;
- prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ;
- Prévention des actes de terrorisme.

À ce jour, 54 caméras sont installées sur la voie publique et 10 supplémentaires sont prévues pour cette année. La Police possède également 4 caméras nomades. Les images sont transmises au Centre de Surveillance Urbain (CSU) au sein duquel 4 opérateurs les visionnent. Les fonctionnaires pouvant accéder aux images sont autorisés et habilités par la Préfecture et assermentés par le tribunal dans le cadre de leurs fonctions.



### Partez tranquille !

Vous partez bientôt en vacances en juillet ou août ? Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) vous propose de veiller sur votre logement (uniquement les pavillons) pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

La démarche est simple : vous pouvez soit faire votre demande en ligne sur le site de la ville [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com), soit venir à l'accueil de la Police municipale et signaler les dates pendant lesquelles vous serez absents. Des brigades feront ensuite le tour des habitations concernées.

Alors, partez sereinement et n'hésitez pas à faire appel à ce service municipal.

### La Police municipale joignable 24 h / 24h

45 rue A Briand  
01 45 94 06 06

#### Accueil :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- 2 samedis par mois de 8 h à 20 h et 2 samedis par mois de 13 h à 1 h du matin
- le dimanche de 10 h à 18 h ou de 12 h à 20 h

En dehors de ces horaires, les appels sont redirigés vers la patrouille d'astreinte d'urgences 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

En fonction des sujets et des demandes, elle les traite soit par intervention directe si urgence ou en différé, soit en lien avec la Police nationale.



# LA JOURNÉE POUR L'EMPLOI DE CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

## JOB DATING

Centre Jean Moulin

2, rue Jean Moulin



1<sup>er</sup> juin 2021

9H30 / 17H

Rencontres avec des  
entreprises qui recrutent

Quelques minutes  
pour convaincre

Sur inscription uniquement

Tél. : 01 45 94 27 99 ou  
[cmlacolline@chennevieres.fr](mailto:cmlacolline@chennevieres.fr)



Entreprise

# MCT MATÉRIAUX CONSTRUCTION

**MCT MATÉRIAUX CONSTRUCTION EST UNE ENTREPRISE FAMILIALE, SPÉCIALISÉE DANS LE MATÉRIEL DE CONSTRUCTION.** Elle apporte conseil et accompagnement dans les dispositifs d'aides au développement durable.

**M**CT matériaux construction a vu le jour en 1985 à Champigny. À l'étroit, les deux associés fondateurs ont déménagé à Chennevières, au bord du rond-point du Fort de Champigny, donc de la Nationale 4 ce qui facilite l'accès pour les poids lourds et les clients et au pied de la tour hertzienne qui sert de repère. Il y a 15 ans, ces deux associés ont passé la main à une structure familiale à laquelle appartient Marc Oliveira, actuel gérant, et à un associé. Depuis trois ans, MCT est une entreprise 100 % familiale.

Elle emploie 17 salariés : 6 pour la partie administrative (comptabilité, ressources humaines, accueil, commercial...) et des préparateurs de commandes, des magasiniers et des chauffeurs.

Sa clientèle : des entreprises, des artisans, des architectes, des collectivités mais également des particuliers.

Elle est affiliée au réseau Starmat : un groupe fondé par des indépendants pour bénéficier de prix à tarifs préférentiels des industriels nationaux et d'une assistance administrative, commerciale et juridique.

## L'environnement au cœur des projets

La société est spécialisée dans le matériel de construction dans le domaine du bâtiment. Pour le gros œuvre, elle stocke des parpaings, des agrégats, des aciers, du bois et de la tuile... Pour le second œuvre : des plaques de plâtre, de l'isolation thermique, les colles et mortiers pour la rénovation... Enfin, vous y trouverez de l'outillage et de la quincaillerie. Parce qu'une prise de conscience s'effectue et que les obligations légales deviennent plus exigeantes notamment en matière de gaspillage énergétique, de plus en plus de constructions prennent en compte le facteur environnement. MCT propose du matériel de rénovation, orienté bio sourcé pour réduire les émissions de carbone et être plus respectueux de l'environnement. L'entreprise accompagne, conseille et oriente ses clients afin de respecter les obligations légales. Elle



propose aussi un service de logistique avec l'approvisionnement, la livraison sécurisée et rapide sur vos chantiers en Ile-de-France. Elle gère également toutes les commandes, les demandes de devis, les études de projets via son site internet.

Durant la crise COVID-19, « le secteur a été plutôt épargné, reconnaît Marc Oliveira. Nous n'avons pas à nous plaindre même si nous avons parfois été affectés en termes de volume, d'approvisionnement et de prix. Lorsque les fournisseurs produisent moins, que le transport est réduit, ces facteurs impactent les stocks et les prix car ce qui est rare est cher. Nous subissons la désindustrialisation de notre pays et nous sommes tributaires du marché international ». L'entreprise a connu une baisse d'activité de 10 à 15 %.

À la tête de MCT depuis trois ans, Marc Oliveira souhaite pérenniser l'activité avec un rayonnement régional. Il a amorcé l'évolution de son entreprise aux nouvelles normes du marché du travail pour améliorer les performances. « Cela passe par la digitalisation,

la numérisation dans la relation avec le client. L'objectif : être plus réactif notamment en termes de traçabilité des produits fournis et adapter notre offre aux besoins actuels des particuliers et des entreprises, de transmission d'éléments pour garantir le respect des procédures comme les fiches techniques des produits », explique le gérant.

Située près du Fort, l'entreprise est concernée par le projet d'entrée ville nord. Elle est en relation avec la Municipalité dans le but de définir un projet commun visant à embellir ce lieu et permettre l'exploitation de son activité de manière pérenne afin de rester un acteur de la vie locale, sujet qui tient particulièrement à cœur Marc Oliveira.

## → CONTACT

201 rue A. Briand  
01 47 06 03 26  
<https://mct-materiaux.fr>  
Lundi au vendredi de 7 h à 12 h  
et de 13 h 3 à 18 h  
Samedi : 8 h à 12 h



## ZOOM SUR... LES BOULANGERIES

**FOCUS SUR LES CINQ BOULANGERIES CANAVÉROISES QUI VOUS RÉGALENT CHAQUE JOUR AVEC LEURS CRÉATIONS.** Et le moins que l'on puisse dire c'est qu'à Chennevières la boulangerie c'est bien souvent une affaire de famille !



### Cœur de Chennevières

Après l'incendie qui a ravagé la boutique et 15 mois de fermeture forcée, le Cœur de Chennevières a rouvert ses portes le 22 septembre dernier. Dans une boutique entièrement refaite, Monsieur et Madame Papillon et leurs 10 employés vous proposent pains, pâtisseries et restauration rapide.

La philosophie de la boutique : se former en permanence, découvrir de nouvelles techniques et se perfectionner pour proposer des créations originales aux clients tout en gardant les bases de la pâtisserie française traditionnelle.

**5 avenue du Maréchal Leclerc - 01 45 94 99 45**  
f lecoeurdechenevieres

rapide. Plutôt axés sur la boulangerie et la pâtisserie traditionnelles française, ils allient le savoir-faire de l'un et l'expérience de l'autre pour régaler leurs clients.

**28 route de la Libération**  
**01 45 76 00 01**

### Rêve gourmand

Trois ans après l'ouverture d'une première boutique à Sucy, la fratrie de Rêve gourmand a voulu voir plus grand et a débarqué en novembre à Chennevières. Boulangerie, pâtisserie, restauration rapide mais aussi chocolaterie ; il y en a pour tous les goûts ! Pour compléter les effectifs, ils ont embauché un boulanger et deux vendeurs. Ils proposent également des pâtisseries personnalisées pour les occasions particulières (anniversaire, mariage, baptême...).

**50 route de la Libération**  
**01 45 94 82 48**  
Reve-gourmand@outlook.fr  
@ revegourmand

### Boulangerie du Belvédère

Depuis 1 an et demi, ce sont deux cousins du propriétaire de la Canavéroise qui sont tombés sous le charme du quartier et ont repris la boulangerie du Belvédère. Attachés au savoir-faire et aux saveurs traditionnels, ils proposent principalement les classiques de la boulangerie et de la pâtisserie française.

**Ccal du Belvédère - 13 rue du Belvédère**



### Boulangerie du Moulin

Après un apprentissage à La Canavéroise et de nombreux concours régionaux et nationaux, le boulanger-pâtissier du Moulin a décidé de rester sur Chennevières. Il a repris avec son ancien apprenti, devenu son associé, la boulangerie il y a bientôt 6 ans. Ils vous proposent pains, pâtisseries et restauration rapide mais aussi, originalité de la maison, des chocolats de Pâques faits maison.

**Ccal du Moulin**  
**2 rue d'Amboile - 01 45 76 81 87**



### La Canavéroise

Installée depuis 1923 sur la nationale, la Canavéroise a été reprise en 2013 par deux cousins. Avec leurs 3 employés, ils vous proposent pains, pâtisseries et restauration



# NOUVEAUX COMMERCES



## AMC Vitalité

Retrouvez votre équilibre énergétique grâce à des techniques 100% naturelles  
Perte de poids, troubles de la ménopause, arrêt du tabac, acouphènes, troubles émotionnels (dépression, stress, insomnies...)

→ CONTACT

13 rue du Belvédère  
01 56 31 76 10  
amc.vitalite@orange.fr



## O'Tacos

Un restaurant de tacos va ouvrir ses portes en lieu et place de la Piadina, au centre commercial Pince-Vent à côté du cinéma.



## Commerces du marché

Tous les vendredis matin, des commerçants vous accueillent au marché du centre-ville.



## Studio de nutrition

Nutrition – sport – coaching  
Idées recettes et astuces, programme nutritionnel, session fitness, dégustations et événements, coach personnel

→ CONTACT

44 rue du Général de Gaulle  
Magalie Bévis 06 22 53 63 55  
Georges Dos Santos 06 11 43 29 96

## SOUTENEZ VOS COMMERÇANTS



Lors du confinement du mois d'avril, des commerçants ont une nouvelle fois dû baisser leur rideau. Sur sa page Facebook, l'ACC : Association des Commerçants et Artisans Canavérois, vous donne des nouvelles de ses adhérents. Vous pourrez aussi découvrir leurs pages Facebook. Alors n'hésitez pas à vous connecter !

Et venez leur rendre visite, soutenez les, consommez local !



## Bienvenue aux nouveaux Canavérois

**Vous venez de vous installer à Chennevières-sur-Marne. La Municipalité est très heureuse et souhaite vous rencontrer. Transmettez-nous vos coordonnées :**

**Service communication – Hôtel de Ville – 14 avenue du Maréchal Leclerc  
94430 Chennevières-sur-Marne – evenements@chennevieres.fr**

M.  Mme  Mlle Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone (facultatif) : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date d'installation à Chennevières : \_\_\_\_\_

Souhaite recevoir la newsletter de Chennevières

*Important : les informations communiquées sur ce bulletin sont confidentielles. La Mairie de Chennevières-sur-Marne s'engage à ne pas les diffuser, ni à les utiliser à d'autres fins que celles stipulées ci-dessus. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données personnelles qui vous concernent. Pour l'exercer, veuillez écrire au service communication de la Mairie, 14 avenue du Maréchal Leclerc, 94430 Chennevières-sur-Marne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*

Travaux

# LES CHANTIERS EN COURS



## GROUPE SCOLAIRE GERMAINE TILLION

Le chantier du groupe scolaire et de l'équipement polyvalent avance. Tout sera prêt pour accueillir les élèves à la rentrée 2021 !

## THÉÂTRE ROGER LAFAILLE



La rénovation progresse. Durant le mois de mai, la nouvelle tribune sera installée. Le théâtre sera prêt pour accueillir les bureaux de vote pour les élections du mois de juin. Et vous pourrez le découvrir et le visiter lors du lancement de la saison culturelle 2021/2022 les 18 et 19 septembre prochain !

## CHEMIN VIEILLE MONTAGNE

Ce passage piétonnier situé entre la rue Cazenave et la rue du Pont a fait l'objet d'un embellissement dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine, avec l'installation de nouveaux lampadaires, de parcelles entourées de pierres « Meulière » et d'un hôtel à insectes.



## BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX RTE

Le Réseau de Transport d'Électricité réalise sur la RD4 des travaux de modernisation sur une ligne électrique très haute tension souterraine. Démarrés en début d'année, les travaux doivent se terminer fin mai. Afin de ne pas trop perturber la circulation sur cet axe très fréquenté, RTE a mené une opération de forage sur le rond-point du Fort de Champigny permettant de faire passer les lignes sous l'ouvrage, évitant ainsi de devoir creuser des tranchées.



## UN PORTIQUE INSTALLÉ SUR LE PARKING DURMERSHEIM



Des portiques de hauteur ont été installés à l'entrée et à la sortie du parking rue Durmersheim afin d'éviter le stationnement permanent de fourgons.

## TRAVAUX RUE D'AMBOILE

Depuis le 26 avril et jusqu'au 21 mai, des travaux sont réalisés rue d'Amboile à Ormesson pour le renouvellement de canalisation d'eau potable. Bien que ces travaux ne soient pas localisés sur notre territoire, ils ont un impact sur le quartier du Moulin, notamment pour les personnes utilisant les transports en commun : Les arrêts Jules Ferry, Amboile-Centre, et Noiseau-Amboile de la ligne RATP 308 ne sont pas desservis, et l'arrêt 8 mai 1945 est reporté sur l'avenue du Général de Gaulle (à Ormesson).

Travaux

# LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE OPÉRATIONNELLES

**S**i vous roulez à l'électrique, vous pouvez désormais vous brancher sur l'une des quatre bornes présentes sur la commune ! Elle se situe :

- rue du Maréchal Leclerc,
- rue du Général de Gaulle,
- place Mon Idée,
- route du Plessis Trévisé.

Chacune peut accueillir 2 véhicules. Pour le chargement, vous pouvez payer avec votre carte de rechargement, quelque soit l'opérateur, ou directement depuis votre mobile car les bornes sont interopérables.

Cette démarche de la Municipalité est menée en partenariat avec le Sigeif (Service public du gaz, de l'électricité et des énergies locales en Ile-de-France) et la Région Ile-de-France.



## LA MÉTROPOLE C'EST VOUS !



La Métropole du Grand Paris lance un appel à candidature pour les membres de son Conseil de développement (Codev). Le Codev anime le débat public en lien avec les acteurs du territoire. Il s'appuie sur l'expertise citoyenne pour apporter une aide à la décision aux élus en émettant des avis, des préconisations et des propositions sur tous les sujets qui concernent le projet métropolitain (cadre de vie, aménagement, mobilité, environnement, logement, attractivité...) et, plus largement, les enjeux de société. La participation au Codev est fondée sur le volontariat et à titre bénévole.

Pour postuler, vous devez habiter l'une des 131 communes de la Métropole, avoir plus de 18 ans, être inscrit sur les listes électorales et ne pas avoir de mandat politique.

**Inscrivez-vous en ligne au plus tard le 14 mai : [www.metropolegrandparis.fr](http://www.metropolegrandparis.fr) > La métropole et vous > Je participe.**

## APPEL À PROJETS CLIMAT DU DÉPARTEMENT

Le Département du Val-de-Marne renouvelle son appel à projets pour soutenir financièrement des initiatives val-de-marnaises en faveur du climat (à hauteur maximum de 60% du montant total du projet) correspondant aux objectifs de développement durable de l'ONU. Les 3 thèmes retenus sont :

- la lutte contre le changement climatique,
- les modes de consommation et de production durables
- les villes et communautés durables.

Cet appel à projets concerne les associations, établissements publics (établissements scolaires, hôpitaux...), fondations, entreprises, particuliers, bailleurs sociaux, collectivités territoriales... Le dossier de candidature est à remplir jusqu'au **lundi 21 juin**.

**Renseignements sur le site [www.valde-marne.fr/le-conseil-departemental/les-appels-a-projets](http://www.valde-marne.fr/le-conseil-departemental/les-appels-a-projets)**



## Environnement

### SUR LES SENTIERS DE RANDONNÉE DE CHENNEVIÈRES

Les beaux jours arrivent ! L'occasion de (re)découvrir les nombreux sentiers de Chennevières et de profiter d'un peu de nature en ville.

À Chennevières, nous avons la chance de pouvoir profiter de deux sentiers : le sentier de la Gorgette et le sentier des Hautes vignes, qui offrent un superbe panorama sur les coteaux.

Mais ce n'est pas tout ! Chennevières se situe également sur la 35<sup>e</sup> étape du Sentier métropolitain du Très Grand Paris, qui relie Noisy-le-Grand à Ormesson.

Le Sentier métropolitain du Très Grand Paris permet aux amateurs de marche de découvrir la banlieue autrement. Au total, le Sentier fait 615 km ce qui correspond à 39 jours de marche !

[lesentierdugrandparis.com](http://lesentierdugrandparis.com)



### CRÉATION D'UN SERVICE DE PROPRETÉ URBAINE

Pour assurer l'entretien et la propreté de la voirie, la Municipalité a fait le choix de remplacer les marchés actuels de nettoyage par la création d'un service municipal nettoyage.

Ce service, composé de 5 agents, sera mis en place à partir du 1er juillet. Leurs missions seront de nettoyer la voirie, collecter les déchets sur la voirie, le marché alimentaire, les parkings et les équipements municipaux. Pour qu'ils puissent exercer leur activité dans les meilleures conditions, la Municipalité va investir dans une nouvelle balayeuse de fabrication française.

L'objectif est d'être plus réactif et plus souple pour répondre aux signalements des Canavérois.

N'oubliez pas que vous pouvez signaler tout problème sur la voirie via l'application **Chennevièressignale !**



## UNE NOUVELLE LIGNE DE BUS EN BORD DE MARNE

Les habitants des bords de Marne à Chennevières et du quartier des Berges à Sucy ont fait part de leur mécontentement face au manque de transport en commun dans leurs secteurs. Une réclamation prise en compte par Ile-de-France Mobilités qui a travaillé sur ce dossier et présenté une alternative. La solution proposée sera un nouvel itinéraire pour la ligne 6 qui reliera la gare de Boissy-Saint-Léger (RER A) à la gare des Boullereaux à Champigny (RER E) via la gare de Sucy RER A, le quartier des Berges, le pont de Chennevières, les bords de Marne jusqu'à l'hôpital Paul d'Egine.

À Chennevières, sont prévus un arrêt au niveau du pont, puis rue de Champigny au niveau du restaurant l'Écu de France, Lido et Moulin vert. Les minibus, d'une capacité de 50 à 60 personnes, circuleront du lundi au samedi. Des travaux doivent être engagés sur ce nouvel itinéraire afin de créer des arrêts de bus et des élargissements de trottoirs. L'objectif est une mise en service pour le mois de septembre.

Cette nouvelle desserte sera un véritable atout pour les habitants des bords de Marne mais aussi un moyen de transport supplémentaire pour permettre aux Canavérois de relier les gares de RER E et A et l'hôpital Paul d'Egine.

Ce projet, validé par les communes, a été adopté lors du conseil d'Ile-de-France Mobilités le 14 avril dernier.



Condition animale

# ECO-PÂTURAGE

**POUR ENTRETENIR LES ESPACES VERTS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS ET DU FORT DE CHAMPIGNY, LA VILLE A FAIT APPEL À DE NOUVEAUX AGENTS.** Des moutons d'Ouessant, des brebis solognotes et des chèvres des fossés ont récemment pris leurs quartiers d'été à Chennevières !

## Qu'est-ce que c'est ?

L'éco-pâturage est une pratique consistant à laisser paître des animaux dans un espace pour qu'ils en assurent l'entretien. C'est une alternative écologique à l'utilisation d'équipements mécaniques.

## Une pratique écologique...

**Réduction de l'impact environnemental :** cette technique n'utilise aucun engin mécanique ou produit phytosanitaire qui pollue l'environnement.

Amélioration du bilan carbone (limitation du transport de matériaux et non-usage d'équipements motorisés), pas de production de déchets verts, pas de bruit.

**Participation à la conservation de la biodiversité :** contrairement à l'entretien mécanique ou chimique, l'écopâturage permet la préservation de la faune et de la flore. Cette pratique permet notamment d'éviter la destruction des habitats naturels (inévitables avec les tontes mécaniques).

**Protection des espèces :** les races choisies correspondent à une dynamique de sauvegarde d'espèces anciennes menacées comme le mouton d'Ouessant.



## ... et économique !

**Limitation des charges financières :** l'éco-pâturage permet la suppression des charges liées à l'entretien des espaces verts concernées (ici l'espace autour de la maison des associations et le Fort) et les coûts d'acquisition et de fonctionnement du matériel mécanique habituellement utilisé pour la tonte de ces espaces.

**En bref, les moutons, brebis et chèvres permettent l'entretien écologique d'un espace et favorisent la biodiversité !**

Pour le bien-être des animaux, ne pas pénétrer dans l'enclos, ne pas les caresser, ne pas

leur donner à manger, ni les manger (ils ne sont pas comestibles).



**Vous avez choisi le nom des 3 moutons de la Maison des associations !**

Vous avez été 114 à voter pour choisir le nom des moutons qui entretiendront les espaces verts autour de la Maison des associations. Et vous avez choisi... **Riri, Fifi et Loulou !**



## FRELON ASIATIQUE : ATTENTION DANGER !

Les frelons asiatiques se réveillent. Dès le début du mois de mars, les reines commencent à construire leur nid. Elles pondent et veillent leurs premières larves qui deviennent des ouvrières. En mai, les ouvrières

s'activent à développer le nid. C'est donc le moment d'être vigilant et pourquoi pas de construire des pièges.

Souvent caché (abri de jardin, auvent, encadrement de fenêtre ou de porte, avancée de toit, etc.), un nid de frelons asiatiques représente un grave danger pour tous ceux qui s'approchent un peu trop mais surtout pour les enfants. Cette espèce agressive est devenue un véritable fléau. À ne pas confondre avec le frelon européen, qui est un insecte acclimaté et utile pour l'environnement.

**En présence d'un nid de frelons asiatiques ne vous approchez pas du nid et ne détruisez pas le nid vous-même.**

Si le nid se trouve sur le **domaine public** prévenez les services techniques de la mairie qui feront le nécessaire au **01 45 94 74 30**

Si il relève du domaine privé vous pouvez :

- Demander conseil à l'association l'Abeille des Bordes au **06 99 69 22 65** ou contacter Olivier Girbal, cueilleur d'essaims au **06 42 76 91 15**
- Faire appel à un professionnel près de chez vous : **frelons-asiatiques.fr**



# LE FUTUR VISAGE DU BOIS L'ABBÉ



## LES PRIORITÉS DE LA VILLE

- Engager rapidement les études et travaux sur le nouvel équipement multisports qui va améliorer l'offre sportive sur le quartier.
- Engager les études sur le réaménagement de La Colline afin de recréer une centralité commerciale, de services et de loisirs au Bois l'Abbé.

**Il n'y aura aucune rupture dans la continuité de l'offre de services. Les équipements impactés par le projet seront donc reconstruits avant que leurs anciens locaux soient démolis !**

- Impulser, aux côtés des bailleurs sociaux, la réhabilitation des logements. Cet engagement a débuté avec la réhabilitation de la résidence Clément Ader, aujourd'hui quasiment finalisée.

## LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN AU BOIS L'ABBÉ

**AVANCE.** Au mois de février, le dossier a été examiné par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine qui a fait part aux collectivités engagées (les villes de Chenevières et Champigny et leurs territoires respectifs) des dernières modifications à apporter avant la présentation en comité national d'engagement qui pourra approuver le passage du projet en phase convention. Une fois que le comité aura donné son aval, les études menées par les architectes et les concertations avec les habitants pourront être engagées.

**L**e futur visage du Bois l'Abbé se précise. La signature du protocole de préfiguration en février 2019 a acté le démarrage des études sur plusieurs thématiques : équipements publics, sécurité et tranquillité publique, mobilités, habitat, développement économique, etc. Aujourd'hui, le dossier a progressé, en prenant en compte les besoins des habitants et les avis des partenaires. Ce

projet est amené encore à évoluer et à se transformer au cours des années à venir, pour se conformer au mieux aux attentes des habitants.

### Les grands principes pour Chenevières

- Réhabiliter et résidentialiser l'intégralité des logements sociaux du quartier



Ces rencontres se sont déroulées avant la crise sanitaire.



- A La Colline : créer un vrai centre de quartier, véritable lieu de rencontre et de loisirs, en même temps qu'un lieu de vie animé par la présence de services et de commerces
- Création d'équipements publics qui viendront remplacer certains bâtiments aujourd'hui vétustes et qui proposeront une offre de services supplémentaire
- Enclencher une dynamique sportive d'excellence. Introduction d'un « parcours du sport » du nord au sud du quartier avec notamment la création d'un équipement multisports en lien avec de nouveaux équipements sportifs au sud du quartier.
- Permettre un stationnement et une circulation plus aisée
- Réflexion sur une démarche environnementale au sein du projet, en lien avec l'espace naturel de la Plaine des Bordes

### La concertation : votre avis compte

Depuis la signature du protocole de préfiguration en février 2019, l'équipe du projet de renouvellement urbain est allée à la rencontre des habitants du Bois l'Abbé à de multiples occasions : stand dans l'espace public, ateliers en salle avec les associations, les jeunes, réunion publique, questionnaire aux habitants, balades urbaines... En raison de la crise sanitaire, les rencontres ont été limitées.

Les principaux attendus de la population ayant été relevés lors de ses échanges :

- La réhabilitation des logements
- La création de nouvelles places de stationnement
- L'aménagement de plus d'espaces de jeux, de rencontre et de convivialité dans le quartier
- La sécurité
- La rénovation des équipements publics (gymnase, piscine, école, etc)

- Une attention particulière accordée à la nature en ville : verdure, jardins partagés, etc
- Favoriser les pratiques sportives de plein air et pour tous les publics : marche, footing, parcours de santé, modules de fitness, etc

Si vous avez des interrogations, des questions, des idées concernant ce projet de renouvellement du Bois l'Abbé, une permanence se tiendra au Centre municipal La Colline, tous les mercredis, à partir du mercredi 19 mai de 15 h à 17 h. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Vous pouvez également nous questionner par mail : [cmlacolline@chennevieres.fr](mailto:cmlacolline@chennevieres.fr)

## Les secteurs concernés à Chennevières



### Secteur Armand Fey

Une des premières actions phare qui sera menée est la construction d'un nouvel équipement omnisports d'excellence venant remplacer l'actuel gymnase Armand Fey. Il sera construit sur la portion sud de la parcelle de l'actuel gymnase, avec une entrée sur la rue Jean de la Fontaine. Le gymnase Armand Fey demeurera accessible et fonctionnel jusqu'à la livraison du nouvel équipement sportif.

Ce nouvel équipement prévoit :

- Une salle de pratique omnisports (handball, futsal, basket, volleyball, etc) avec des gradins d'une capacité d'accueil de 400 personnes
- Une salle de gymnastique comprenant également un mur d'escalade avec des gradins d'une capacité d'accueil de 200 personnes
- 2 dojos pour les sports de combat
- Une salle de danse
- Un terrain de sport couvert en extérieur

Livraison estimée de cet équipement : fin de l'année 2023

Sont également prévus sur ce secteur :

- Relocalisation de l'Ecole Municipale de Football et du stade de football à proximité de la plaine des Bordes
- Création d'une nouvelle voie et création de stationnement
- Création de logements en accession privée et de logements sociaux

### Secteur La Colline

- Parc urbain aménagé : création de nouveaux espaces de rencontre, de jeux et de détente. Possibilité de créer des jardins partagés.
- Relocalisation de la Poste, du Franprix et de l'Épicerie sociale sur la partie Est de la Colline avant démolition des locaux actuels.
- Création d'un pôle de santé accueillant des professionnels médicaux et para-médicaux pour lutter contre la désertification médicale
- Relocalisation du Centre Municipal La Colline et du service jeunesse (club Noé-PRU) dans des locaux plus adaptés



### Le calendrier du projet urbain :

- Études multithématiques
- Préparation d'une première synthèse du dossier du projet urbain
- Soumission de ce projet à l'ANRU et à ses partenaires

**Avril 2021**  
Avis de l'ANRU

- Ajustements du projet en fonction des retours de l'ANRU
- Travail sur la faisabilité des équipements, du projet d'aménagement
- Lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'équipement multisports Armand Fey

**Juillet 2021**  
Comité national d'engagement

- Travail d'approfondissement sur le projet urbain
- Définition des engagements financiers de chaque partenaire
- Préparation du document de convention

**Fin 2021**  
Signature de la convention du NP/PRU Bois l'Abbe

- Phase d'approfondissement du projet urbain
- Lancement des études d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre puis travaux



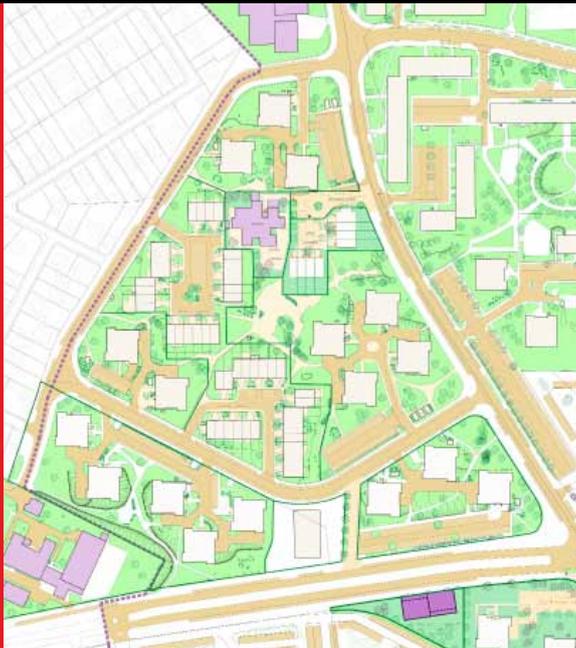
Les cartes ne sont pas définitives et pourront évoluer en fonction des études menées par les architectes et les urbanistes.



### Secteur Plaine sportive

- Construction d'un pôle aquatique ambitieux puis démolition de la piscine
- Création d'un stade et de gradins pouvant accueillir des compétitions. Création d'un anneau d'athlétisme. Création d'un bâtiment pour accueillir l'école municipale de football.
- Création de nouveaux terrains de tennis

Pour y accéder, une voie sera créée du nord au sud du quartier permettant de faire le lien entre la centralité intercommunale du quartier et l'espace de loisirs et de nature autour de la plaine des Bordes. Cette voie paysagère sera aménagée sous forme de « jardin linéaire » permettant la circulation sécurisée et douce de tous les types d'usage (voiture, cycles, piétons) et proposera ponctuellement quelques aménagements de loisirs, à définir avec les habitants.



### Secteur des villas

Sur ces deux secteurs, une attention particulière sera portée sur la résidentialisation des différents îlots d'habitation. De nouvelles séparations entre espace publics et espaces privés viendront répondre aux inquiétudes concernant la sécurisation de l'accès aux immeubles et aux maisons individuelles.

### Le calendrier de la concertation :

Organisation de temps de rencontres (stands espaces publics, ateliers, réunions) avec les habitants, les associations du quartier : définition des besoins

- Informations sur le projet (informations sur le site de la ville, rdv hebdomadaire)
- Sollicitations des habitants pour préciser le projet urbain

Retour d'informations sur le comité national d'engagement et les engagements pris

- Présentation de la convention du projet de renouvellement urbain
- Poursuite de la concertation sur les objets précis d'aménagement du quartier (espaces publics, espaces verts, équipements publics)

## Manifestations



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Venez découvrir les talents canavérois et des alentours : chanteurs, musiciens, danseurs... le **vendredi 18 juin** à partir de 19 h sur le parking du Souvenir. Vous êtes chanteurs, musiciens, danseurs ?! Attention il ne vous reste que quelques jours si vous souhaitez vous produire sur la scène canavéroise.

Contactez nous au 01 75 65 10 43  
ou sur [evenements@chennevieres.fr](mailto:evenements@chennevieres.fr)

### Journée de l'environnement spéciale recyclage

En raison de la crise sanitaire, la Ville est contrainte d'annuler la journée de l'environnement prévue le samedi 22 mai. Les services poursuivaient son organisation dans l'ombre afin de pouvoir offrir aux Canavérois une bouffée d'oxygène après ces confinements. Mais les mesures de restrictions sanitaires du Gouvernement annoncées jusqu'au 2 mai minimum sont incompatibles avec le respect des délais nécessaires pour une bonne organisation.

Afin de partager avec vous quelques astuces, règles, conseils de recyclage, des tutoriels, des ateliers en vidéo seront diffusés sur les réseaux sociaux de la ville du 31 mai au 6 juin. Des associations vous transmettront ainsi des conseils pour vous permettre de redonner une seconde vie à des objets qui étaient peut-être destinés à la poubelle !

**Du 31 mai au 6 juin** : [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com), sur Facebook et Insta !



## CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES



### Samedi 8 mai : Commémoration de la Victoire 1939 - 1945

A 12 h au Monument pour la Paix, square Arthur Rimbaud  
En raison de la crise sanitaire, cette cérémonie se déroulera en comité restreint.

### Vendredi 18 juin : Célébration du 81<sup>e</sup> anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle

A 18 h 30 à l'Espace De Gaulle, rue du Général de Gaulle  
« Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi. Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. »

### FÊTE AUX 1 000 COULEURS REPORTÉE

En raison de la tenue des élections départementales et régionales les dimanches 20 et 27 juin prochain, la traditionnelle Fête aux 1 000 couleurs ne pourra avoir lieu. Le Centre municipal La Colline vous donne d'ores et déjà rendez-vous du 22 au 25 septembre pour une opération portes-ouvertes et un après-midi festif et convivial le samedi 25 septembre !

## Manifestations

# CHENNEVIÈRES BOUGE L'ÉTÉ

**C**et été, les Canavérois pourront profiter des nombreuses activités de Chennevières bouge l'été ! Les différents services municipaux, en collaboration avec des associations et des partenaires, sont en train de vous concocter un programme chargé du 12 juillet au 13 août. Il y aura du sport, des activités artistiques, des journées à thème : aqua day, la kermesse, soirée musicale, journée Koh Lanta, après-midi loisirs, des ciné plein air, un grand bal, tournoi de pétanque... Les animations seront organisées dans les différents quartiers de la ville. Le programme sera distribué fin juin dans les boîtes aux lettres et diffusé sur les réseaux de la ville.

Espérant vous retrouver nombreux sur les animations de la ville pour des moments conviviaux !

### LES RDV DE LA RENTRÉE

Vous pouvez déjà noter sur votre agenda

**Samedi 4 septembre :**  
le Village des associations

**Les 18 et 19 septembre :**  
les journées du patrimoine  
Inauguration du Théâtre Roger Lafaille et lancement de la saison culturelle

**Du 22 au 25 septembre :**  
opération « portes ouvertes »  
et après-midi festif au Centre municipal La Colline

## BÉNÉVOLAT

**L**a définition communément retenue du bénévolat « Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ». Le bénévolat est la situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une personne ou un organisme. Le bénévolat c'est en plus d'aider les autres, l'occasion de partager des moments, de faire des rencontres.

Aider un enfant à faire ses devoirs, nourrir des animaux, accompagner un groupe sportif dans un déplacement, distribuer des denrées aux personnes en difficulté... Vous avez envie de dédier une partie de votre temps libre aux autres en donnant un coup de main dans des domaines que vous aimez, quelques heures, quelques journées, par semaine ? Par mois ? Mais vous ne savez pas trop à qui vous adresser ?

Vous êtes une association, vous recherchez des bénévoles pour un coup de pouce scolaire, pour nourrir des animaux, pour accompagner des enfants, pour une distribution aux défavorisés ?

Les services municipaux peuvent également accueillir des bénévoles sur des actions comme l'aide aux devoirs, faire les courses pour des personnes âgées, sur des manifestations pour un coup de main dans l'organisation, dans la tenue de stands.

La Ville peut diffuser vos recherches dans *Le Mag de Chennevières* et sur ses supports. Si vous êtes un particulier, nous pouvons faire le lien avec une association : [contact@chennevieres.fr](mailto:contact@chennevieres.fr)



# LA REDOUTABLE ÉQUIPE BENJAMINE FÉMININE DU COC BASKET

**INVAINCUE EN CHAMPIONNAT LA SAISON DERNIÈRE**, l'équipe féminine benjamine du COC Basket attend avec impatience de pouvoir reprendre le chemin du gymnase.



**T**out a commencé en 2018/2019. Après une saison sans perdre un seul match, il est temps pour l'équipe mixte poussin(e)s de se séparer. En effet, dans la catégorie au-dessus, les équipes mixtes n'existent plus. Les 6 filles membres de l'équipe décident alors de créer une équipe féminine benjamine pour pouvoir continuer à jouer au basket.

En début de saison 2019/2020, seules 5 filles sont au rendez-vous. C'est-à-dire le minimum obligatoire pour participer à un match de championnat. Sérieuses et assidues elles s'entraînent deux fois par semaine au gymnase Aristide Briand.

Au fil du temps, elles ont su créer une équipe solidaire et soudée, crainte de leurs adversaires. Même à 5 – et donc sans remplacement possible – elles ont gagné tous leurs matchs de championnats et de coupe du Val-de-Marne. Seul le Covid les a empêchés de gagner très largement le championnat, et peut-être aussi la coupe du Val de Marne, puisqu'il ne leur restait que la finale à jouer.

Quatre nouvelles joueuses sont venues renforcer les effectifs pour la saison 2020/2021. À cause des restrictions sanitaires, elles n'ont pour l'instant pu jouer que 2 matchs de championnat ; 2 victoires. Elles ont hâte

de reprendre le chemin du gymnase pour reprendre l'entraînement et préparer la prochaine saison.

Si vous aussi vous avez envie de venir fouler le parquet, le COC Basket est toujours à la recherche de nouvelles joueuses et de nouveaux joueurs pour la prochaine saison. Quel que soit votre âge une équipe vous accueillera, pour du loisir ou de la compétition.

**+ D'INFOS**

Arnaud : 06 87 57 48 62  
Yves : 06 36 12 51 37

## LE SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Vous êtes passionnés de foot ? Vous voulez partager votre passion et entraîner des équipes ? Rejoignez le SFC !

Si vous n'avez pas de diplômes d'entraîneur, l'association propose de prendre en charge votre formation en partenariat avec le district de football du Val-de-Marne.

En parallèle, le SFC est en train de monter une équipe de vétérans pour les 35-60 ans et cherche de nouveaux joueurs pour compléter le onze de départ.

**→ CONTACT**

[sfcc2016.siat@gmail.com](mailto:sfcc2016.siat@gmail.com)



### VACANCES SPORTIVES À L'ÉCOLE MUNICIPALE DE FOOT

En raison des restrictions sanitaires, l'École Municipale de Football a adapté ses entraînements. Elle a également maintenu son stage de vacances de printemps pour les plus jeunes footballeurs afin de leur permettre de s'entraîner, tout en respectant les consignes sanitaires.

**→ CONTACT**

[ecolemunicipaledefoot@chennevieres.fr](mailto:ecolemunicipaledefoot@chennevieres.fr)

## Au programme au théâtre Roger Lafaille

**APRÈS UNE SAISON 2020-2021 MOUVEMENTÉE** en raison de la crise sanitaire et des travaux de rénovation, le Théâtre Roger Lafaille va reprendre ses activités à partir du mois de septembre. L'ouverture de la saison 2021-2022 aura lieu le 18 septembre et l'inauguration le 19 septembre.

### Pass COP 2021

D'une valeur de 10 €, ce Pass, individuel et nominatif, permet à son porteur de bénéficier de 5 € de réduction sur tous les spectacles éligibles dans les villes partenaires : Chennevières, Le Plessis, Ormesson, La Queue-en-Brie et Noisieu.



### Festival découverte

Le Festival découverte, organisé par les villes de Chennevières, Ormesson, Le Plessis, La Queue-en-Brie et Noisieu, revient pour une troisième édition centrée essentiellement sur le théâtre.

Les candidats pourront s'inscrire à partir du mois de juin sur les sites des villes partenaires. La sélection aura lieu en décembre. Les candidats sélectionnés se retrouveront ensuite le 5 février au centre culturel Wladimir d'Ormesson pour les demi-finales puis le 13 février au théâtre Roger Lafaille, à Chennevières, pour la finale.

L'année dernière le premier prix avait été décroché par Melodie Le Bihan et son spectacle « Lafille le spectacle ». Elle avait alors remporté un ticket direction Avignon, où elle devait être accueillie par Laurent Rochut à la salle Tomasi. Malheureusement, l'édition 2020 du Festival d'Avignon a été annulée en raison de la situation sanitaire. Mais, pas d'inquiétude : Melodie Le Bihan conserve son premier prix et se rendra à Avignon pour l'édition 2021 !

### PROGRAMMATION DE LA MÉDIATHÈQUE ALBERT CAMUS

**Samedi 5 juin** à 15h : annonce du lauréat du prix littéraire de Chennevières, en partenariat avec la librairie Petites histoires entre amis. Le lauréat est choisi par un groupe de lecteurs canavérois parmi des ouvrages proposés par la médiathèque et la librairie.

**Samedi 12 juin** : « Terreur », pièce-procès interactive. « Terreur » est une pièce-procès interactive de Ferdinand Von Schrach, à laquelle les spectateurs sont conviés à participer en tant que jurés et à juger de la culpabilité de l'accusé. Lars Koch,

major de l'Armée de l'air allemande, est accusé d'avoir contrevenu aux ordres en abattant un avion de ligne comprenant 164 passagers à bord, tous morts sur le coup. Un terroriste entré dans le cockpit menaçait en effet de faire s'écraser l'appareil sur un stade de football bondé. 70 000 spectateurs, un soir de match. Il a bien fallu choisir. Public ado-adultes.

#### → CONTACT

10 avenue du Maréchal Leclerc - 01 41 94 88 98  
 Mediatheque.chennevieres.com  
 Facebook : Mediatheque.GPSEA



Les horaires de la médiathèque peuvent être soumis aux restrictions liées à la pandémie. N'hésitez pas à vous tenir informé sur le site ou la page Facebook.

## La vie des associations

### Clos Saint Vincent

Après le repos hivernal et avec l'arrivée du printemps, l'association Clos Saint Vincent a repris ses activités dans le cadre du vignoble pour la survivance du patrimoine historique de Chennevières. Si vous êtes intéressés par une activité proche de la nature, dans un cadre privilégié offrant une large vue sur la banlieue parisienne, n'hésitez pas à les rejoindre ! Quelques bénévoles enthousiastes vous accueilleront très amicalement chaque mardi (sauf ennuis météo) à partir de 9 heures.

● Clos Saint Vincent - 11 avenue de la Plaine  
01 45 76 60 58 - 06 15 16 31 32  
csvchennevieres@gmail.com

### Chaleur et Partage propose du soutien scolaire



L'association propose du soutien scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 18 h soit au sein du local CNL/CGL situé au 3 rue Clément Ader soit dans une salle mise à disposition à l'église Jean XXIII.

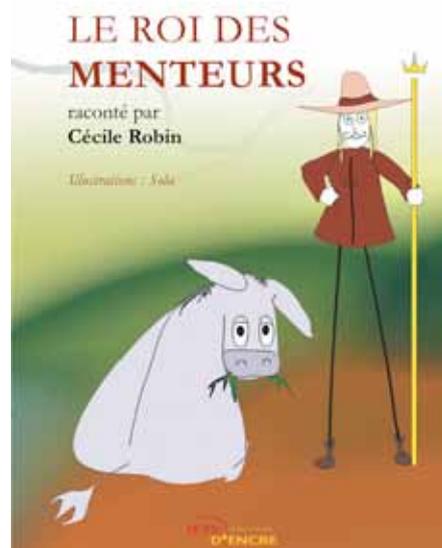
● Page Facebook : Chaleur et Partage  
Jeanne Tourette 06 51 85 29 92  
Oumar Diagne : 06 67 26 06 56

### Le Bien Allé de Chennevières



Contraints par la situation sanitaire d'annuler leurs concerts les sonneurs de trompe du Bien Allé de Chennevières ont aussi dû totalement repenser leurs entraînements. Comme toute activité musicale, il leur faut continuer le travail, faire des exercices... La trompe est un instrument de musique très physique qui demande un entraînement régulier. Pour ce faire, les répétitions se font désormais par vidéo. Chacun, suivant le programme établi par le professeur, enregistre la fanfare imposée jusqu'à ce qu'il juge sa prestation présentable et la diffuse sur WhatsApp. Le professeur corrige et donne des conseils. Les sonneurs ont hâte de se retrouver et, surtout, de retrouver leur public !

### Les manifestations des Robin des Bordes



*Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires*

**Samedi 8 mai** à 15 h : spectacle conté « Le roi des menteurs » et présentation du livre du même nom, édité par les Robins des Bordes et

écrit et illustré durant le premier confinement.  
**Samedi 22 mai** : Fête de la nature aux Bordes (ateliers, visites, repas...)

**Samedi 19 juin** à 15 h : Spectacle, exposition et débat autour de « C'est mon genre »

**Samedi 3 juillet** : Conte en roue livre

● Tous les renseignements sur le blog :  
<http://lesrobinsdesbordes.blogspot.fr>

### Faune Alfort / Les Rémiges Noires



Pour des raisons logistiques, l'association Faune Alfort qui s'occupait de la faune sauvage en détresse a quitté le Fort de Champigny. Cependant, au Fort, Faune Alfort collabore avec l'association Les Rémiges Noires qui prend en charge les martinets et les hirondelles sous la direction de Céline Amirault, spécialiste de ces espèces.

● <https://www.faune-alfort.org/>

### Chennevières Loisirs

*Sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires*

L'association vous propose :

**Jedi 20 mai** : visite de Gerberoy, ancienne ville fortifiée, déjeuner dans un restaurant du pays de Bray puis visite de Saint Germer de Fly et son Abbatale bénédictine fondé en 661.

**Jedi 10 et vendredi 11 juin** : patrimoines à voir et à déguster dans l'Allier

Jour 1 : Visite de Charroux, classé dans les plus beaux villages de France puis visite panoramique des Gorges de Sioule suivie d'une visite et dégustation dans un domaine viticole à Cesset. Dîner et nuit à Vichy

Jour 2 : Visite de la confiserie Moinet à Vichy puis parcours en petit train dans les rues piétonnes et ruelles pittoresques  
Déjeuner à Moulins suivi d'une visite du Centre National du Costume de Scène

☎ 01 45 94 86 79 / [www.chennevieresloisirs2.com](http://www.chennevieresloisirs2.com) / [chennevieresloisirs@yahoo.fr](mailto:chennevieresloisirs@yahoo.fr)

## COC Randonnée



Avec le retour du beau temps, et dans le respect des règles sanitaires, la section randonnée a repris ses activités.

Par groupes de 6 personnes, avec deux départs espacés de 15 minutes, les randonneurs peuvent se retrouver et s'adonner à leur sport favori une demi-journée par semaine.

De façon à éviter le covoiturage, l'association organise des sorties dans les sentiers et les ruelles de Chennevières et des communes avoisinantes. En effet, il y a toujours des coins méconnus à découvrir même près de chez soi.

☎ COC Chennevières - 90 Rue Aristide Briand  
01 45 76 17 66 - [www.chennevieres-coc.fr](http://www.chennevieres-coc.fr)

## Première compagnie d'arc



Envie de pratiquer un sport en plein ? Venez découvrir le tir à l'arc ! Séance d'essai possible au 15 rue des Archers. Inscription et renseignements au 06 70 75 92 93.

☎ [Compagnie.arc.chennevieres@gmail.com](mailto:Compagnie.arc.chennevieres@gmail.com)  
[www.cie-arc-chennevieres.net](http://www.cie-arc-chennevieres.net)  
Facebook : 1ereCieChennevieres

## Éclaireuses Éclaireurs de France Haut Val-de-Marne

**Le camp d'été des Éclaireuses Éclaireurs de France du Haut Val de Marne se prépare.**



L'été se profile et avec lui la perspective d'un séjour d'été sous tentes. Si les conditions sanitaires le permettent, l'association aura le plaisir de camper 15 jours au mois d'août dans la région nantaise. Ce séjour est d'autant plus attendu que l'année aura été encore une fois particulière pour tous les enfants et les jeunes comme chacun le sait. Tous ont donc hâte de pouvoir camper, se retrouver pour faire des veillées au coin du feu, réaliser des constructions pour installer leur campement et vivre l'aventure scout grande nature.

Si tu as plus de 17 ans, tu peux toi aussi y participer pour encadrer nos louveteaux et nos éclaireurs, vivre des moments inoubliables et par la même occasion valider ton stage pratique BAFA.

☎ Pour cela une seule adresse : [www.eebp.fr](http://www.eebp.fr)

## AF Cancer

L'association Af Cancer propose différents ateliers :

Pour les malades :

- Sophrologie : tous les lundis, de 14 h à 15 h 30 et de 16 h à 17 h 30 (débutants)
- Activité Physique Adaptée : tous les mercredis, de 10 h 30 à 12 h
- Groupe d'écoute : tous les jeudis, de 14 h 15 à 16 h 30

Pour les proches :

- Soutien enfants de parent malade : 2 mardis par mois, de 17 h 30 à 18 h 30
- Groupe de parole : 1 samedi par mois, de 10 h 30 à 12 h 30
- Sophrologie : 2 à 3 samedis par mois, de 11 h à 12 h 30 ou de 13 h 30 à 15 h
- Soirées endeuillées : 1 jeudi toutes les 6 semaines, de 19 h à 20 h 30

Pour les malades et les proches :

- Art-thérapie : 2 à 3 mardis par mois, de 14 h à 15 h 30
- Méditation : 2 à 3 mercredis par mois, de 17 h à 18 h 30



- Écriture : 2 vendredis par mois, de 11 h à 12 h 30
- Musico-thérapie : 2 vendredis par mois, de 11 h à 12 h
- Lecture à voix haute : 2 vendredis par mois, de 14 h 30 à 15 h 30

Date des séances et modalités d'inscription sur [www.afcancer.fr](http://www.afcancer.fr), par téléphone au 01 43 97 38 59 ou par mail [contact@afcancer.fr](mailto:contact@afcancer.fr)

☎ 68 rue du Pont de Créteil  
94100 Saint-Maur-des-Fossés

## Les Restos du Cœur



Les centres des Restos du Cœur restent ouverts pendant l'inter-campagne :

- Centre de Champigny - 131 Rue de Verdun  
Ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet
- Centre de Sucy-en-Brie - 2 Allée des Noyers  
Ouvert du 17 mai au 30 juin
- Centre de Villiers-sur-Marne - Rue Ferdinand Buisson - Ouvert tout le temps

## Les Auxiliaires des Aveugles



Depuis plus de 50 ans, les Auxiliaires des Aveugles, association reconnue d'utilité publique, accompagne des personnes déficientes visuelles dans leur quotidien.

Vous êtes déficient visuel ? Les Auxiliaires des Aveugles peuvent vous accompagner dans votre quotidien, à domicile ou à l'extérieur à travers différentes missions d'accompagnements (visites à domicile, courses, sorties culturelles ou sportives, enregistrements de livres...)

Vous souhaitez devenir bénévole ? Quelques heures de votre temps peuvent changer, embellir, améliorer la vie d'une personne et enrichir la vôtre. Chacun choisit ses missions de bénévolat, en semaine ou le week-end.

☎ 71 avenue de Breteuil, 75015 Paris  
[www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr](http://www.lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr) / 01 88 32 31 40  
[contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr](mailto:contact@lesauxiliairesdesaveugles.asso.fr)

## SOFI-ADFI94



L'association propose information et aide aux victimes de dérives à caractère sectaire et à leurs proches dans les domaines de la santé, du bien-être, du sport, de la formation, etc.

☎ [www.sofi-adfi94.fr](http://www.sofi-adfi94.fr) / [ass.sofi@la.poste.net](mailto:ass.sofi@la.poste.net)  
Permanences à Choisy-le-roi le 2<sup>e</sup> lundi du mois sur rendez-vous au 06 81 73 39 85

# LE COLONEL (H)\* ANDRÉ HUMBERT

**PRÉSENT SUR LES CÉRÉMONIES CANAVÉROISES DEPUIS DES ANNÉES** en tant que président de la 204<sup>e</sup> section de l'Union Nationale des Combattants (UNC), le Colonel (H) Humbert\*, aujourd'hui âgé de 87 ans, sert son pays depuis maintenant 69 ans. Retour sur le parcours exceptionnel de cet ancien pilote de l'armée de l'air.

**D**ès l'âge de 18 ans, le Colonel (H) André Humbert s'engage dans l'armée. D'abord incorporé au 25<sup>e</sup> régiment d'artillerie à Thionville, il est ensuite muté dans l'armée de l'air, à Aulnat, où il commence sa formation d'élève pilote. En mars 1953, à tout juste 19 ans, il est sélectionné pour être envoyé aux États-Unis pour suivre une formation en école de pilotage au sein de l'US Air Force. Breveté pilote de chasse aux États-Unis, il réussit la formation avec brio puisqu'il termine 4<sup>e</sup> de la promotion (sur 82 élèves) et premier des élèves pilotes étrangers.

**En 1974, il obtient le diplôme de Command Pilot de l'US Air Force, ayant à son actif au moins 3 000 heures de vols et 15 ans de service.**

De retour en France, il participe à de nombreuses campagnes militaires (Allemagne, Indochine, Maroc, Mali, Mauritanie, Côte d'Ivoire...) avant de quitter le service actif le 15 avril 1967.

Il entre alors dans la réserve active du personnel navigant et dans la réserve opérationnelle de pilote de chasse.

En 1974, il obtient le diplôme de Command Pilot de l'US Air Force, titre réservé aux pilotes de l'US Air Force ayant effectué au moins 3 000 heures de vols et 15 ans de service.



Le Colonel (H) André Humbert avec Jean-Jacques Le Tarnec, conseiller municipal délégué aux anciens combattants.

Au total, le Colonel (H) Humbert a effectué plus de 4 000 heures de vol entre 1952 et 1978 sur 18 types d'appareils différents de l'armée de l'air.

## L'armée pour toujours

Après sa carrière militaire, le Colonel (H) Humbert n'a jamais vraiment quitté l'armée. Très investi dans les associations de combattants et d'anciens combattants, il est notamment membre de l'association des officiers de réserve de l'armée de l'air et de l'association des pilotes de chasse. Reflet d'une carrière exceptionnelle effectuée entre la France et les États-Unis, le Colonel (H) Humbert est aujourd'hui le seul Français membre de l'American Legion – association d'anciens combattants de l'armée des États-Unis.

Le Colonel (H) est surtout connu à Chennevières pour être, depuis 1992, le président de la 204<sup>e</sup> section de l'Union Nationale des Combattants qui couvre les communes de Chennevières, Ormesson et la Queue en Brie.

Le devoir de mémoire est essentiel pour lui. Enfant, il a assisté au crash d'un bombardier américain de l'US Air Force sur Joinville-le-Pont le 22 juin 1944. À son bord, dix aviateurs. Un seul survivra à la catastrophe. Des années plus tard, il décide d'organiser une cérémonie pour commémorer les 60 ans de cet événement tragique. À cette occasion, des centaines de personnes se sont retrouvées le 22 juin 2004 à Joinville.

Reconnaissance suprême d'un parcours unique, il est promu officier de l'Ordre National du Mérite en 1975 puis Chevalier de la Légion d'honneur en 1986.

*\* Les anciens réservistes peuvent être admis, sur demande, à l'honorariat du dernier grade détenu. Cette mesure individuelle est destinée à reconnaître les services rendus par un réserviste au service de la Nation lorsqu'il quitte la réserve opérationnelle. Ils font alors suivre leurs grades d'un (H).*

# LES DÉPORTÉS DE CHENNEVIÈRES

**DIMANCHE 25 AVRIL**, s'est déroulée la cérémonie en souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Découvrez les portraits de trois Canaverois déportés et retrouvés par l'AFMD94 (amicale de la fondation pour la mémoire de la déportation du Val-de-Marne).

## Jean D'Artigues

Il est né le 29 janvier 1921 à Verdun. Jean d'Artigues a été arrêté par la gestapo (BDS) le 3 juin 1943 à Châteauroux, pendant une de ses permissions durant laquelle il a prêté main forte à son père lui-même résistant dans le Réseau Couleuvre – Vélite – Thermopyles. Il a été emprisonné à Châteauroux jusqu'au 26 août 1943, puis transféré à la prison de Limoges et ensuite à Compiègne Royallieu. Il est déporté le 22 janvier 1944 au camp de Buchenwald. Il est ensuite transféré au camp de Flossenburg du 24 février 1944 au 30 mars 1944.

Son nom apparaît dans deux Kommandos de Flossenburg : Konigstein en Allemagne (Dresde) et Johanngeorgenstadt où il est resté du 31 mars 1944 au 16 avril 1945. Tuberculeux, il est décédé le 19 avril 1945.

Il est reconnu DIR (déporté interné résistant). Carte de déporté : 1001 16116.

Sa mère habitait au 44 Grande Rue à Chennevières.

Il a reçu la médaille de la résistance à titre posthume le 5 octobre 1955.



## Raymonde Louise Liaigre

Elle est née le 15 mai 1923 à Bonnat dans la Creuse, et a vécu au 11 bis rue de Sucy à Chennevières, à partir de 1929.

Elle a été employée au Ministère du Travail où elle a réalisé des fausses cartes d'identité dans un service pratiquant le sabotage, qui « codifiait faussement un grand nombre de fiches pour que les machines mécanographiques ne puissent pas les lire. Sur 65 employés, 60 travaillaient suivant les directives officielles du Ministère du Travail et 5 démolissaient le travail des 60 autres. Raymonde Liaigre faisait partie de ces 5 personnes ».

Elle est arrêtée par la Gestapo, le 27 juillet 1944, au Ministère du Travail. Elle est emprisonnée à Fresnes. Le 13 août 1944, elle est déportée par le convoi I.264 à Ravensbrück. Puis elle est transférée à Buchenwald le 21 septembre avant de revenir à Ravensbrück, le 26 octobre 1944.

Elle est libérée par la Croix Rouge ainsi que 299 autres déportées le 5 avril 1945 de Ravensbrück et revient en France le 9 avril 1945.

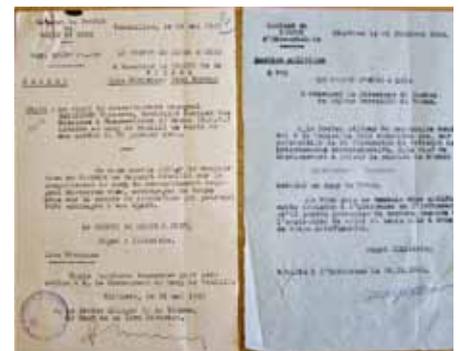
Elle est morte à 22 ans, le 18 avril 1945, à Ambilly (Haute Savoie). Elle est « Mort pour la France » : carte de déportée politique : 21.75.0234.

## Vicente Mayordomo Hernandez

Il est né le 7 novembre 1891 à Villares de Yeltes, en Espagne. Il serait arrivé en France entre 1923 et 1927. En 1931, il est recensé à Chennevières où il a habité au 3 sentier des Hélaïnes. A cette époque, il était père d'une fille et trois garçons. Il a été arrêté en février 1943 par la police française sur ordre

du préfet suivant les ordres du « chef du gouvernement, Ministre secrétaire d'état à l'intérieur ».

Le 10 février 1943, il a été conduit dans le camp de Rouillé, vers Poitiers puis il est transféré le 23 novembre 1943 au camp de Voves, vers Chartres, avec 115 internés : 37 « politiques », 36 « droits communs », 42 « indésirables » catégorie dans laquelle il est classé.



Ses demandes de libération ont toutes été refusées par le ministre et le préfet aux ordres. Le 9 mai, il a été remis aux mains des autorités allemandes qui l'ont envoyé à Compiègne Royallieu. Il est ensuite déporté vers Neuengamme le 21 mai 1944.

Vicente Mayordomo Hernandez n'est pas revenu de déportation, et pourtant il figure sur le recensement de Chennevières de 1946. En 1963, il a été reconnu « déporté politique » non rentré aux dates du 21 mai 1944 au 15 mai 1945. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Chennevières.

Didier Alvarez et l'AFMD94



# JUBILÉ DE L'ÉGLISE JEAN XXIII

## L'ÉGLISE JEAN XXIII FÊTE CETTE ANNÉE SES 50 ANS.

L'occasion de revenir sur l'histoire de ce lieu qui, plus qu'un lieu de culte, est un véritable lieu de vie et d'échanges dans le quartier du Bois l'Abbé.

Inaugurée en juin 1971, l'église Jean XXIII n'est à la base qu'une chapelle. Elle deviendra une paroisse par un décret de 1992. Son nom est fort en symbole. En effet, le Pape Jean XXIII est à l'origine du Concile Vatican II qui marque une volonté d'ouverture de l'église catholique en direction de tous les chrétiens et qui ouvre un dialogue avec les autres religions.

Il y a donc, dès le départ, une volonté de construire une église ouverte aux autres, d'en faire un lieu de rencontres et de partage. On retrouve cette démarche d'ouverture dans l'architecture du lieu, avec ces grandes baies vitrées qui laissent entrer la lumière et font de l'église un lieu ouvert sur le quartier.

À l'image du Père Bruno Cadart, curé de la paroisse depuis 2017, les différents prêtres passés par l'église Jean XXIII ont cherché à

en faire un lieu de vie au cœur du quartier du Bois l'Abbé, en renforçant les liens entre les habitants. Ainsi, le prêtre-ouvrier Michel Racaud, chauffeur de bus sur la ligne La Queue-en-Brie / RER de Champigny transportait les habitants et les enfants du quartier.

Aujourd'hui, des salles sont mises à disposition des associations qui en font la demande. C'est notamment le cas de l'association Chaleur et Partage qui est gracieusement accueillie dans des salles de l'église pour organiser son activité de soutien scolaire à destination des enfants canavérois.

Il est également possible pour les particuliers de louer des salles pour des événements privés, à des tarifs préférentiels. Les fonds récoltés servent à faire vivre la paroisse.

Cette volonté de renforcer les liens entre les habitants se caractérise aussi par l'organisation de rencontres. Que ce soit des rencontres entre les différentes religions comme en 2017 quand Brahim Irifi, Imam de la mosquée Al Amine du Bois l'Abbé est venu présenter l'islam à une centaine de collégiens de l'aumônerie des collèges de Champigny. Ou, plus récemment, une rencontre entre les acteurs sociaux du quartier, des associations canavéroises et campinoises et les élus locaux, lors d'une visio conférence intitulée « Servir la fraternité au Bois l'Abbé » organisée par le Père Bruno Cadart et l'Équipe d'Animation Paroissiale\*.

Au fil des années, l'église Jean XXIII est donc devenue plus qu'un lieu de culte. Véritable lieu de vie autour d'une communauté forte et soudée qui contribue à la vie locale du quartier, cette église est un bon exemple de tolérance et de vivre ensemble, chacun apportant quelque chose à l'autre.

*\*vous pouvez retrouver l'intégralité de cette rencontre sur le site du Père Bruno Cadart [www.bruno-cadart.com](http://www.bruno-cadart.com)*



## DES CANAVÉROISES À L'HONNEUR

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, des Canavéroises ont été mises à l'honneur au cours de plusieurs actions proposées notamment par le Centre municipal La Colline. Du 1<sup>er</sup> au 7 mars, sur sa page Facebook, des Canavéroises ou des femmes actives à Chennevières sont venues raconter leur parcours, leurs expériences...

Des Facebook live ont également été organisés avec des spécialistes autour des droits et de la santé des femmes.

Le 8 mars, les Canavéroises mises à l'honneur ont symboliquement planté un cerisier à l'arrière du Centre.



## MERCI À ELLES



**Yamna Sidi Ouis**, une femme exerçant un métier dit "masculin"

**Christiane Perigault**, sénior

Assia Behnous, mère célibataire en activité

**Geneviève Trochon**, responsable de service au Centre municipal La Colline

**Niamé Traoré**, écolière

**Mélinna Boisne-Noc**, étudiante et bénévole

**Léa Brami**, collégienne

**Nouria Bourkeb**, présidente de l'association Couture et Passion

**Ndeye Diop**, nourrice agréée

**Aissé Niakaté**, mère au foyer

**Sandrine Vasram**, Directrice Générale des Services à la mairie de Chennevières

**Mme Papillon**, gérante de la boulangerie Le Cœur de Chennevières

**Mme Metri**, sophrologue



## EN VIRTUEL

En raison des restrictions liées au COVID, les manifestations ne peuvent se dérouler. Alors les services municipaux vous proposent quand même des activités, en virtuel.



**Games day : le foot à l'honneur.** Les 12 et 13 mars, 95 joueurs se sont affrontés lors des tournois en ligne de Fifa 21 et Rocket League. Soit 8 heures de live direct sur les réseaux sociaux et 2 400 vues pour visionner les rencontres. Félicitations aux vainqueurs : Quentin, Alexandre, Alan, Jules, Benoit, Tagne et Ibrahim !



**Chasse aux œufs.** Ce n'est pas au Fort de Champigny mais sur votre écran d'ordinateur que vous deviez chercher les œufs pour tenter de gagner une gourmandise en chocolat, offerte par notre partenaire Carrefour Pince-Vent.



**Les seniors connectés.** Le CCAS a proposé des ateliers virtuels pour les seniors : vitalité – bien-être, équilibre en mouvement et mémoire.

## EN PRÉSENTIEL



**Clean ta colline :** les jeunes du Club Noé poursuivent l'opération (voir page 7). En février, ils ont ramassé 12 kilos de déchets aux abords du lycée Champlain. En mars, ils étaient en centre-ville où ils ont récolté 9 kilos de déchets.



**Comédie musicale.** Lors des vacances de février, les adolescents ont poursuivi l'atelier comédie musicale auquel ils participent à chaque vacances, organisé par la Maison des Arts de Créteil et le Centre municipal La Colline.



**Vendredi 19 mars :** cérémonie à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, au cimetière. Étaient représentées les associations d'anciens combattants l'UNC et la FNACA ainsi que Jacques Driesch, premier Maire adjoint, et Jean-Jacques le Tarnec, conseiller municipal délégué aux anciens combattants.



Retrouvez plus de photos et de vidéos sur [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)  
 Ville de Chennevières sur Marne  
 @villedechennevieres

## EN PRÉSENTIEL



**Découverte artistique.** Au mois de mars, les enfants de l'accueil de loisirs Jean Moulin relooké la Joconde durant l'action « Léonard de Vinci n'a qu'à bien se tenir » !

**Bienvenue aux nouveaux voisins.** Les Canavérois sont venus faire connaissance avec Rifi, Fifi et Loulou, les nouveaux voisins installés à la Maison des associations dans le cadre de l'éco-pâturage (voir page 22)



**Carnaval.** Durant ces vacances de printemps, les enfants du personnel prioritaire accueillis au centre de loisirs l'Île aux Enfants ont vécu à l'heure des carnivals.

## DES VACANCES ACTIVES

Tout en s'adaptant aux mesures sanitaires, l'équipe jeunesse a proposé des activités ludiques, pédagogiques, artistiques et sportives à ses adhérents durant les vacances de février.



## Conseil municipal du 19 février 2021

### Gestion des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants

La Municipalité a engagé une réflexion sur le mode de gestion le plus opportun à mettre en place concernant ses EAJE. Pour de faire, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été choisie pour accompagner la collectivité. Il ressort que le mode de gestion le plus adapté est la concession de service.

Le Conseil municipal adopte le principe de concession de service pour la gestion et l'exploitation des Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants et approuve les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur délégataire. (Voir page 8)

### Le budget primitif 2021

Le Conseil municipal a voté le budget primitif 2021 s'élevant à 53 491 278 euros répartis pour comme suit : 30 816 378 euros pour la section fonctionnement et 22 674 900 euros pour la section investissement. (Voir page 12)

### Les taux d'imposition 2021

À compter de 2021 et pour l'ensemble des communes, la Ville ne va plus percevoir le produit de la taxe d'habitation qui est remplacée par la part départementale de la taxe foncière dont le taux s'élève à 13,75%. Ce taux doit donc être additionné au taux communal de taxe foncière.

Pour le foncier bâti, le taux s'élève ainsi à 33,70 % = 19,95 % taux communal + 1 % perçu pour le compte de GPSEA + 13,75% taux départemental.

**La Ville de Chennevières-sur-Marne a voté le maintien des taux d'imposition et pas d'augmentation pour cette année 2021.**

### Compte-rendu

En raison de la crise sanitaire, cette séance du Conseil municipal s'est déroulée au centre Jean Moulin et a été retransmise sur le site de la Ville. Retrouvez la version vidéo ainsi que le compte-rendu sur le site Internet de la Ville : [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com), et le compte-rendu à l'Hôtel de Ville.

**RÉGIE PUBLICITAIRE**

- MAGAZINES MUNICIPAUX
- GUIDES PRATIQUES
- AGENDAS

**STUDIO GRAPHIQUE**

- PLAQUETTES
- LOGOS
- CHARTES GRAPHIQUES

**COMMUNICATION PAR L'OBJET**

- GOODIES
- OBJETS PROMOTIONNELS
- CADEAUX D'AFFAIRES

**SOCIAL MÉDIA**

- CONSEIL RÉSEAUX SOCIAUX
- COACHINGS

**ORGANISATION DE SALONS PROFESSIONNELS**

- SALONS D'ÉLUS LOCAUX
- COLLOQUES
- CONGRÈS

**Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville de Chennevières**

Contact: Erika LASPINA  
06 69 62 09 97

7, quai Gabriel Péri - cs9001  
94340 Joinville-le-Pont

01 45 14 14 40  
[groupecmp.fr](http://groupecmp.fr)

## **MAJORITÉ :** **Ensemble pour Chennevières, passionnément**

---

En raison des élections départementales et régionales programmées les 20 et 27 juin prochain, se référant à l'article L52-1, le groupe de la majorité « Ensemble pour Chennevières, passionnément » suspend la publication de sa tribune.

---

Ensemble pour Chennevières, passionnément

## **OPPOSITION :** **Pour un avenir ensemble à Chennevières**

---

### **A CHENNEVIÈRES, IL EST URGENT D'ATTENDRE...**

Jean-Pierre Barnaud ne publiera sans doute pas de tribune dans ce Mag' au motif d'élections en juin mais n'a pas hésité à vous faire parvenir, il y a quelques semaines, la Lettre du maire vantant de supposés taux d'imposition parmi les plus bas du territoire; arguments de campagne ? Probablement, car s'il parvient à cette conclusion ce n'est que par un jeu de manipulation des chiffres. Ne vous y trompez pas, **Chennevières fait en réalité partie du top 5 des communes avec le plus haut taux d'imposition**, comme nous l'avons expliqué sur notre blog.

Nous pensons de plus que **ces impôts doivent se justifier par des services supplémentaires à la population ou encore par de véritables politiques de soutien aux entreprises et commerces de la ville** or, à Chennevières en cette période si difficile de crise sanitaire et ses impacts économiques et sociaux, il n'en est rien.

Les statistiques parlent, notre ville n'est classée que **27<sup>ème</sup> sur 35** des villes du Val-de-Marne où il fait bon vivre, cela témoigne d'un manque de volonté et d'engagement du Maire.

Lors du dernier conseil municipal, nous avons demandé au Maire de **faire un geste en baissant le taux d'imposition pour l'année 2021**, la trésorerie très confortable de la commune le permet. D'un revers de main, il a rejeté notre proposition. **Nous avons donc voté contre les taux de 2021.**

A Chennevières, le Maire fait le choix de ne pas avancer, de ne pas nous écouter. Même lorsqu'il est rappelé à l'ordre par le **Tribunal Administratif qui vient d'annuler l'élection des Maires-adjoints**, il attend ! Il aurait pu réagir dès l'été dernier et se mettre en conformité avec la loi mais non, **10 mois après les élections, le Maire ne juge toujours pas utile de réélire ses adjoints.** Cela en dit long sur sa vision de la démocratie.

Comme souvent, il est urgent d'attendre... des élections départementales peut-être ?

Retrouvez nos propositions et explications sur notre blog.

En cette période incertaine, prenez bien soin de vous et de vos proches.

---

MC. DIRRINGER, J. RAPTI, C. BORDUY, J.L. DOUBLET, L. GRANDJEAN, E. PUPPO, O. LOUAIL  
<https://www.aechennevieres.fr/>

En raison d'un problème technique, la tribune du groupe « Pour un avenir ensemble à Chennevières » n'a pas été correctement publiée dans Le Mag Chennevières n°26. Voici le texte initial.

## **OPPOSITION :** **Pour un avenir ensemble à Chennevières**

---

### **LA BELLE, TOUJOURS ENDORMIE**

Le 21 janvier 2021 - Chennevières, « la belle endormie », comme l'appelle le maire, n'a pas failli à sa réputation au passage de la nouvelle année. Beaucoup d'entre vous subissent les conséquences de la crise et constatent qu'à deux pas de chez nous des municipalités proposent des solutions : Sucy, Ormesson, Villiers soutiennent leurs commerçants en créant des plates-formes numériques gratuites pour favoriser l'achat local et les circuits courts. D'autres mettent à disposition des conseillers pour accompagner les demandes d'aide de la Région ou de l'Etat. Ailleurs, sont mises en place des navettes gratuites à destination des personnes âgées, isolées, malades ou dans le besoin pour les aider dans leurs déplacements au quotidien ou simplement pour aller se faire dépister ou vacciner. Enfin, à Nogent, le choix est fait d'accompagner les télétravailleurs en développant un espace de coworking. Les exemples sont nombreux et variés mais à Chennevières, la municipalité préfère attendre la fin de l'orage Covid-19 et faire des économies logiques en annulant manifestations, événements,

repas des anciens, festivités de Noël... Ces économies auraient pu être utilisées pour créer les services que les Canavérois envient aux villes voisines en cette période si compliquée. C'est ce que nous proposons et imaginons pour Chennevières.

Retrouvez nos propositions et actions sur notre site internet, actualisés très régulièrement et sans contrainte d'espace, sur lequel vous pourrez également prendre contact avec nous. Un mail [aechennevieres@gmail.com](mailto:aechennevieres@gmail.com) et un numéro de téléphone ( 07 54 37 77 30 ) sont également à votre disposition.

**Nous vous souhaitons, en dépit de ce contexte, une belle année 2021 que nous espérons tous meilleure que celle qui vient de s'achever.**

Site Internet : [www.aechennevieres.fr](http://www.aechennevieres.fr) | mail : [aechennevieres@gmail.com](mailto:aechennevieres@gmail.com)  
| téléphone : 07 54 37 77 30 | Facebook, Instagram et Twitter : [@AEChennevieres](https://www.facebook.com/AEChennevieres)

---

M.C. Dirringer, J. Rapti, C. Borduy, J.L. Doublet. L. Grandjean, E. Puppo, O. Louail

## ÉTAT CIVIL

### Bienvenue aux petits Canavérois



#### Décembre 2020 : 22 naissances dont

Bastien Alain François BOYER de REBEVAL • Leanora MITEV,  
Analia Kiara ROJO HOURS • Lyana CAMERANO • Sheltiel  
NGOUA NGUEMA • Léa MICHAUD • Mathéo Christopher  
DE OLIVEIRA HEDER • Jasmine BOUAGILA

#### Janvier 2021 : 19 naissances dont

Liya CHAÂRIR • Jalil Moussa DI STEFANO • Fatiha TOURE •  
Milhan NAIMI • Mani TERRISSE • Melina DE CASTRO  
BUCKER • Lara LOPES de OLIVEIRA GUERREIRO •  
Hana Sabrina FERHAT • Adam SLITANE

#### Février 2021 : 19 naissances dont

Emma Honorine MARTIN • Gabin Jean Thierry CAILLAUD •  
Luis Noé AMARAL FERNANDES • Elliott Hector Jean  
BARROIS • Nathan Stéphane Thierry GABARD • Pauline  
Eliane ZOGHBI • Mouhammad Amine YAHIAOUI • Helen  
SIMON • Ismail ENES

### Félicitations aux mariés

#### Janvier 2021

Daniel GONGALVES-GERVAZ et Sabine Maria FERNANDES  
Alexandre STROUKOFF et Sabrina CHERRADOU

#### Février 2021

Alex Patrick CORREIA VARELA et Geisa Rosana  
VARELA TAVARES

### Ils nous ont quittés

#### Décembre 2020

Driss FERHAN • Fabian DIEU • Jean Pierre Celestin  
GALEYRANT • Mehmet SARITAS • Sira BENMAZOUZ • Carla  
BERLANDA veuve TAXI • Raymond Michel TAÏEB • Fernande  
Jeanne TROUILLARD veuve COLLET

#### Janvier 2021

Zoubida BOUCHTA épouse ZAOUI • Long-AN WU • Lucien  
Georges DELIENS • Marcel Albert Edmond GERARDI •  
Bernadette Albertine Blanche LAGROU épouse DORLOT •  
Ismael CAMARA • Jacques Paul Julien POTEL • Nicole Marie  
Victoire DUFOUR épouse VERDIÈRE • Danielle FOUILLOUX

#### Février 2021

Pierre Albert MONNIER • Michèle Marthe PIGUET épouse  
KAËLIN • Michèle JÉZÉQUEL divorcée MEDIET • Bartolomea  
Serena CABELLI veuve BIANCHI • Van-Nam NGUYEN •  
Rémy Eugène COTTON

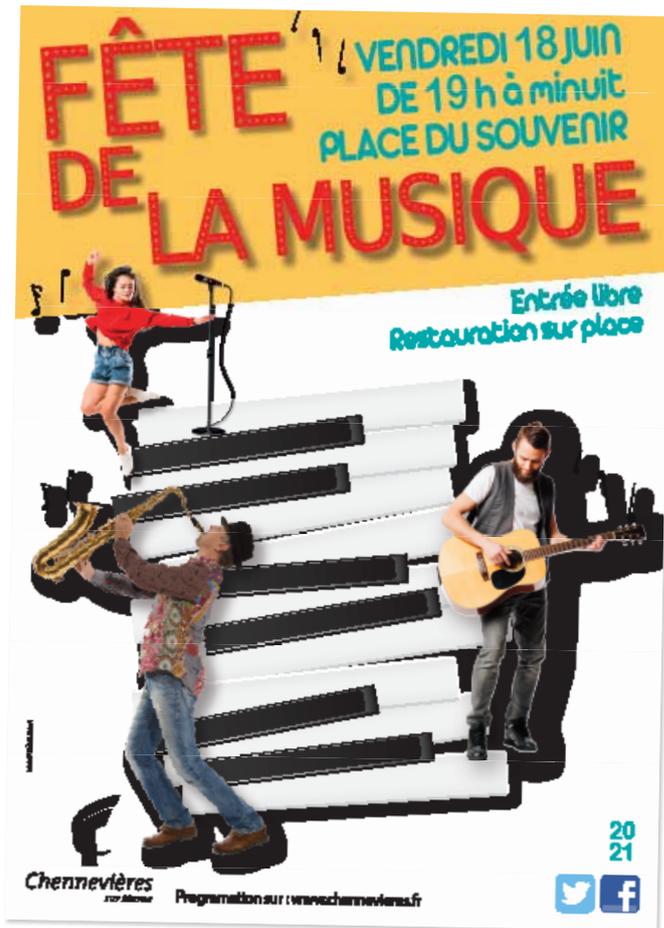
Chennevières Le Mag - Magazine municipal édité par la Ville de Chennevières-sur-Marne

Hôtel de Ville - 14 avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne - Tél. : 01 45 94 74 74

Service communication : [publications@villechennevieres.fr](mailto:publications@villechennevieres.fr) - Direction de la publication : Jean-Pierre Barnaud - Rédacteur en chef : Karen Lafitte - Rédaction : Camille Martineau - Ont participé à ce numéro : les services municipaux, les associations de Chennevières, Rosette Villesuzanne - Photographies : la mairie, Georges Montchamont, Richard Della Mussia, Stock Adobe - sauf mention DR - Conception et mise en pages : Agence Avantmidi - Impression : RAS - Distribution : Privilège et Communication - Régie publicitaire : CMP - Erika Lospina : 06 69 62 09 97



10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / [pefc-france.org](http://pefc-france.org)



### Vendredi 18 juin

**Commémoration :** célébration de l'appel du 18 juin, à 18 h 30 à l'Espace de Gaulle.

**Lire page 28**

### Vendredi 18 juin

**Musique :** Fête de la musique, venez découvrir des artistes locaux, place du souvenir

**Lire page 28**

### Dimanches 20 et 27 juin



**Elections :** départementales et régionales

**Lire page 13**

### Du lundi 12 juillet au vendredi 13 août

**Manifestation :** Chennevières bouge l'été

**Lire page 29**

### Mercredi 21 juillet

**Sortie :** le jardin des plantes, avec le CCAS et le Centre municipal La Colline

**Lire pages 9 - 10**

### Samedi 4 septembre

**Événement :** village des associations

### Samedi 18 et dimanche 19 septembre

**Théâtre :** inauguration et lancement de la saison culturelle

**Lire page 31**

**Toutes ces manifestations seront soumises à la réglementation sanitaire en vigueur, pourront être modifiées ou annulées.**

## À NE PAS MANQUER

### Du 31 mai au 6 juin

**Développement durable :** dans le cadre de la journée de la nature le 5 juin, découvrez les tutos sur le recyclage sur nos réseaux sociaux

**Lire page 28**

### Mardi 1<sup>er</sup> juin

**Atelier vie quotidienne :** thématique : budget et alimentation, à l'épicerie sociale

**Lire page 10**

### Mardi 1<sup>er</sup> juin

**Emploi :** Job dating au centre J. Moulin, sur inscription

**Voir page 16**



### Samedi 5 juin

**Littérature :** annonce du lauréat du prix de Chennevières

**Lire page 31**

### Samedi 12 juin



**Petite enfance :** Job dating parents – assistants maternels, à Jean Moulin, sur inscription

**Lire page 8**

### Samedi 12 juin

**Littérature :** « Terreur » pièce-procès interactive, à la médiathèque Albert Camus

**Lire page 31**

# Monsieur Store

Dubos Verger & Associés



Stores

Portails

Portes blindées

Pergolas

Volets

Portes d'entrée

Fenêtres

Portes de garage

Alarmes



## #TOUJOURSÀVOSCÔTÉS

*Nos équipes sont mobilisées  
pour réaliser tous vos projets !*

**CONTACTEZ-NOUS !**

01 45 94 02 11



Monsieur Store

